



Documenting the legacy and contribution of the  
Congregations of Religious Women in Canada,  
their mission in health care, and the founding  
and operation of Catholic hospitals.



Retracer l'héritage et la contribution des  
congrégations de religieuses au Canada,  
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation  
et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

---

De la tisane au valium ou  
L'historique des services de la santé  
à Sept-Îles et à Clarke-City,  
par  
Rachel Page-Boudreault et Pierrette Paradis

Source: Catholic Health Alliance of Canada  
Copyright: Public Domain  
Digitized: June 2021

RACHEL PAGE-BOUDREAU  
PIERRETTE PARADIS

# *DE LA TISANE*

# *AU VALIUM*

*ou*

*L'HISTORIQUE DES SERVICES DE LA SANTÉ*

*À SEPT-ÎLES ET À CLARKE-CITY*



11-12-83

A Thérèse

Bons souvenirs  
à toutes et à tous

Rachel Poirier  
Denise Poirier

#35268

30	*
24	
74	€
42	€

A  
L'UNISSON



**DE LA TISANE AU VALIUM**

**ou**

**L'HISTORIQUE DES SERVICES DE LA SANTÉ**

**À SEPT-ÎLES ET À CLARKE-CITY**

**Photographie de la couverture:**

Le **cométique**, moyen de transport utilisé par les Petites Franciscaines de Marie à l'époque de l'hôpital de Clarke-City. (Fonds d'archives de la communauté).

“Tous droits de traduction et d'adaptation réservés; toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit et notamment par photocopie ou microfilm est interdite sans l'autorisation écrite des auteures”.

**ISBN 2-9800278-0-4**

**Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - 4e trimestre 1983**

**RACHEL PÂGE-BOUDREAU  
PIERRETTE PARADIS**

*DE LA TISANE AU VALIUM*

*ou*

*L'HISTORIQUE DES SERVICES DE LA SANTÉ*

*À SEPT-ÎLES ET À CLARKE-CITY*



## **PRÉFACE**

J'ai lu avec plaisir votre bouquin qui nous rappelle avec joie et aussi avec tristesse les moments difficiles de la médecine dans notre région.

En effet, il remémore notre jeunesse qui nous faisait relever des défis et, par contre, il nous fait souvenir de ceux qui ne sont plus et qui ont contribué et aidé à construire quelque chose de valable dans notre milieu.

Je vous félicite de votre travail qui vous a demandé j'en suis sûr de nombreuses heures de recherche et un courage extraordinaire pour aller jusqu'au bout.

Merci en mon nom personnel et au nom de tous ceux qui ont mis la main à la pâte dans cette aventure de la médecine dans cette région de la Côte-Nord.

**Paul-Maurice Roy, md.**



## REMERCIEMENTS

Nous adressons des remerciements aux Chevaliers de Colomb de Sept-Îles, les parrains du projet "Service de la santé", et à Diane Lee, notre compagne de travail.

Nous voulons témoigner notre gratitude à Marc-André Leclerc directeur du Centre régional des Archives Nationales de la Côte-Nord pour son entière collaboration à la correction des textes. Merci aux autorités médicales, aux pionniers de Sept-Îles et de Clarke-City, aux personnes âgées et à tous les gens qui ont contribué à la recherche et à la publication de ce livre.



## AVANT-PROPOS

L'hôpital de Sept-Îles est sans aucun doute le plus bel édifice de notre ville. Mais que se passe-t-il derrière ces murs aux multiples fenêtres?

Les soins prodigués aux malades, les traitements offerts sont-ils les mêmes aujourd'hui que lors du début des développements industriels de Sept-Îles et de Clarke-City?

A ces questions nous est venue l'idée de faire l'historique des "services de la santé" et d'inscrire ces notes dans un livre qui fera partie de notre patrimoine. Un projet "Chantier-Québec" nous a permis d'amorcer les recherches.

**Rachel Page-Boudreault**  
**coordonnatrice du projet.**



## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

<b>ACSM</b>	Association canadienne pour la santé mentale
<b>CA</b>	Centre d'accueil
<b>CH</b>	Centre hospitalier
<b>CLSC</b>	Centre local de services communautaires
<b>CRSSS</b>	Conseil régional de la santé et des services sociaux
<b>CSS</b>	Centre de services sociaux
<b>DSC</b>	Département de santé communautaire
<b>FVAT</b>	Fraternité victoire aux toxicomanies
<b>MAS</b>	Ministère des Affaires sociales
<b>NORAD</b>	Organisation de défense de l'Amérique du Nord



## INTRODUCTION

L'idée première de cette recherche est d'établir un bilan général de ce qui s'est fait à propos de la santé, depuis les fondations de Sept-Îles et de Clarke-City jusqu'à nos jours.

Écrit dans le but d'informer et de sensibiliser la population sur l'histoire et l'évolution des soins de la santé, ce livre veut aussi faire revivre quelques pages d'un passé bien de chez nous.

Il comporte certes les quelques omissions imposées par le manque de temps, de soutien financier et de moyens d'information auxquels nous avons eu à faire face durant cette étude.

Nonobstant ces lacunes, nous espérons que le lecteur éprouvera du plaisir à parcourir ces pages, somme toute remplies de précieux renseignements et de savoureuses anecdotes.



## CHAPITRE I

### IL ÉTAIT UNE FOIS SEPT-ÎLES ET CLARKE-CITY

#### En passant par Clarke-City

A environ 17 milles de Sept-Îles, s'érige Clarke-City, un petit village de 800 habitants de langue française et anglaise. Cette municipalité fut jusqu'en 1936 (année de l'érection de Baie-Comeau) la métropole de la Côte-Nord et, jusqu'en 1950, début de l'expansion de Sept-Îles, elle demeura le principal pôle d'attraction de la région.

En 1883, un petit commerce d'huile de baleines opérait non loin du village. Ce n'est que quatre ans plus tard que débute véritablement l'expansion de Clarke-City.

En 1889, les frères Clarke (Wilfrid, Frank, Walter, Desmond) vinrent dans le coin afin d'y exploiter

cet immense lopin de terre et de forêt que leur avait attribué le gouvernement fédéral. A partir de cette date, et jusqu'en 1908, Clarke-City prit forme: construction d'un moulin à papier, d'une église, d'une école, d'un magasin général, des maisons.

Connaissant certaines difficultés sur le marché du papier, les frères Clarke se tournèrent vers les bateaux et réussirent à monter une flotte marchande plus que valable.

Attirés par l'aventure et la perspective de trouver du travail, plusieurs Madelinots quittèrent leur île pour venir tenter leur chance en terre nouvelle. En 1925, dans une des grandes maisons du village, les autorités aménagèrent un hôpital. Pendant près de 40 ans, le personnel dévoué de l'hôpital assura les soins aux malades et aux accidentés.

De plus, cette municipalité possédait ses propres réseaux de télégraphie et d'électricité. En 1926, le téléphone fit son apparition et les habitants de Clarke-City bénéficièrent d'un seul appareil pour leurs communications avec l'extérieur.

Au début du siècle et en été, les voyageurs suivaient à cheval la ligne télégraphique qui traversait les champs et les forêts tout en reliant les villages les uns aux autres, à moins qu'ils ne préférassent naviguer dans des barges le long de la baie. Ainsi cette voie de pénétration reliait les trois plus importants villages du chef-lieu à cette époque, c'est-à-dire Clarke-City, Sept-Îles et Moisie.

En hiver, les gens se déplaçaient en cométique (traîneau tiré par des chiens) ou en "barlow" (petite calèche dans laquelle les voyageurs abrités sous des couvertures de laine se protégeaient les pieds en les couvrant de briques chaudes).

Par ailleurs, de Pointe-Noire à Clarke-City, un chemin de fer permettait le transport des marchandises et des passagers arrivant à bord des bateaux de la “Clarke Steamships”.

Vers 1940, alors que Clarke-City comptait 1 200 âmes, on raconte que les frères Clarke avaient acheté un autobus dans le but de desservir les gens entre Moisie et Clarke-City.

En 1942, les frères Clarke vendirent leur moulin à papier à un groupe d’hommes d’affaires anglais. La compagnie “Gulf Pulp and Paper Ltd” prit la relève des frères Clarke et employa jusqu’à 400 personnes dont la moitié travaillait en forêt.

En 1950, cette compagnie fit construire le barrage sur la Sainte-Marguerite pour alimenter en électricité le moulin et le village de Clarke-City.

En 1961, l’entreprise sera revendue à la compagnie Reed d’Angleterre. En 1967, les dirigeants de la compagnie fermèrent les portes de l’usine en évoquant des prétextes comme une demande de salaires trop élevés de la part des travailleurs.

Alors, Clarke-City fut annexée à Sept-Îles et en devint le quartier ouest. Aujourd’hui, cette ancienne métropole nord-côtière est habitée par des gens fiers de leur patelin. Les maisons alignées rappellent la ville de type “compagnie”.

## Les débuts de Sept-Îles

Sept-Îles, métropole de la Côte-Nord, est située environ au cinquantième méridien et au soixante-sixième parallèle. On peut s'y rendre en empruntant la route 138 qui débouche au nord de la ville de Québec. Par la voie des airs, de Québec ou de Montréal, via Air Canada ou Québécoir, le voyageur s'y retrouve après un vol d'une durée variant entre 1 heure et demie et 3 heures.

En 1982, cette ville comptait 27 425 habitants regroupés dans des communautés françaises, amérindiennes et anglaises. D'autres ethnies composées d'Italiens, d'Allemands, de Roumains, de Chinois et autres y résident, conférant à cette ville un aspect cosmopolite.

Bâtie sur de la roche précambrienne que les ères ont recouverte d'argile, d'humus putréfié (swamp) et de sable, Sept-Îles offre un climat maritime tempéré.

Les hivers y sont très doux et ils commencent tôt et finissent plus tard qu'ailleurs. Par contre, les étés sont ensoleillés, plutôt frais et balayés par de grands vents. Le plus haut record de température enregistré jusqu'à présent est de 32°C, et le plus bas, de -40°C. De longues étendues de plage composée de sable blanc et fin offrent aux habitants la merveilleuse possibilité de s'ébattre dans les eaux de l'estuaire du Saint-Laurent.

L'actuelle métropole de la Côte-Nord possède une baie longue de 40 km que d'habiles intervenants ont transformée en un des plus grands ports naturels en eau profonde du Canada. Ce havre peut, durant

toute l'année, accueillir des minéraliers de tonnage très varié.

En 1534, Jacques Cartier aperçut de son bateau ces 7 îles qu'il baptisa "les Îles Rondes". Ces rivages furent peuplés par des Iroquois d'abord et, plus tard, par des Micmacs et des Montagnais. Les Jésuites, les Eudistes et d'autres communautés religieuses sont venus évangéliser les gens du coin et fonder des missions sur les rives de la baie. C'est ainsi que, vers 1636, le Père Jean de Quen créa la "Mission de l'Ange Gardien" et procéda à sa première célébration eucharistique devant 25 familles amérindiennes.

En 1692, avec Louis Jolliet, on y faisait la traite des fourrures tout en combattant l'ennemi anglais à l'occasion. Vers 1860, la compagnie du Nord-Ouest qui, deux ans plus tard deviendra la compagnie de la baie d'Hudson, possédait un poste de traite près de la rivière du Vieux Fort. Aujourd'hui ce vieux poste sert de bâtiment au Musée de Sept-Îles.

A cette époque les premières familles en provenance d'Anticosti abordèrent cette terre promise en vue d'y faire la pêche à la morue et le commerce de la fourrure; elles avaient pour nom Brochu, Lévesque, Marquis et Beupré. Plus tard, vers 1900, des Madelinots et des Cayens (les Chiasson, Vigneault, Gallienne) et d'autres familles (Blouin et Smith) viendront aussi tenter leur chance dans la future métropole de la Côte-Nord. En ce temps-là, celle-ci n'était qu'un petit village du nom de Saint-Joseph de Sept-Îles abritant environ 25 familles logées sur deux rues.

Au fil des ans, la population septilienne s'accrut pour passer de 250 habitants en 1915 à 650 en 1941.

En 1950, la population qui comptait 1 600 âmes vit ses effectifs grimper en flèche avec l'avènement des développements miniers pour atteindre un sommet en 1978 avec 40 000 personnes.

En 1949, la Compagnie minière IOC attirée qu'elle fut par le minerai de fer que renfermaient notre sol et notre sous-sol, débuta les travaux de construction de la voie ferrée qui relierait la mine à ciel ouvert de Schefferville au port de Sept-Îles. Ces travaux attirèrent, en peu de temps, des milliers de travailleurs sur les chantiers de construction.

En 1950, l'usine commença ses opérations. Entre 1952 et 1960, d'autres services prirent racine: commerces, institutions bancaires et divers établissements publics et privés.

Tout ceci contribua à une croissance rapide de Sept-Îles. Cette ville fut érigée en corporation de ville en 1951 et comme cité en 1959.

En ce qui concerne le secteur religieux, les gens de Sept-Îles sont très privilégiés. La ville est divisée en quatre paroisses catholiques: Saint-Joseph, Marie-Immaculée, Sainte-Famille et Christ the King. On y retrouve également deux autres églises catholiques pour la communauté amérindienne. De plus, trois communautés chrétiennes existent autour d'une église anglicane, d'une église protestante et d'une église baptiste.

Les services dispensés sont comparables per capita à ce qui se fait de mieux ailleurs dans la province. Un bureau de corporation industrielle, une Chambre de Commerce active, plusieurs magasins, restaurants, bars, discothèques et autres lieux d'échange et de services témoignent de l'esprit entre-

prenant et progressif de la population septilienne. On retrouve dans la métropole des services gouvernementaux tant au niveau fédéral que provincial.

En ce qui concerne le niveau municipal, la ville est dirigée par un maire et six échevins qui forment le conseil. On y retrouve aussi les services d'un centre socio-récréatif, d'une bibliothèque, de deux arénas et de plusieurs terrains de jeux.

Cette ville nord-côtière, qui bénéficie depuis la dernière guerre mondiale des services d'un aéroport très moderne, peut se targuer d'avoir connu une époque où aucune route n'en permettait l'accès.

Un ancien de la place témoigne qu'en 1894 il y avait des trottoirs de bois à Sept-Îles. Plus tard, à une époque où aucune route ne reliait Sept-Îles au reste de la province (la 138 ne sera terminée qu'en 1968), des chemins raccorderont entre eux Sept-Îles, Moisie et Clarke-City. En 1921, nous verrons apparaître les premières automobiles.

A partir du début des années 1900, les habitants du village se rendront dans la vieille capitale en bateau. Cette croisière durait quatre jours. Plus tard, des "voitures d'eau" assureront la liaison entre Sept-Îles, Sainte-Anne-des-Monts et Matane.

Le premier grand réservoir d'eau courante sera implanté à Sept-Îles vers le début des années 1950. Erigée à la demande de la Compagnie minière IOC, cette énorme citerne installée à l'est du boulevard Laure et alimentée par cinq points de pompage abreuvera la ville entière d'une belle eau saine jusqu'à 1960. Cette année-là, la Compagnie minière IOC invoquant l'accroissement rapide de la population réclamera au conseil de ville de Sept-Îles un

meilleur service d'eau. Depuis ce temps, les Septiliens sont desservis par l'usine de pompage située au lac Rapide.

Quoique l'électricité fit son apparition à Sept-Îles en 1946 seulement, les écoles, les églises et les grands magasins utilisaient l'énergie éolienne depuis déjà 20 ans.

Le télégraphe, quant à lui, exista à Sept-Îles de 1890 jusqu'en 1950, année où la Compagnie minière IOC fit installer le télétype.

En 1925, la North Shore Téléphone Cie installera son premier et unique appareil chez un certain Migneault de Sept-Îles. Sept jours par semaine, de 8h à 20h, la population blanche moyennant 30 ou 40 cents pourra loger des appels de trois minutes à Moisie et à Clarke-City. En 1943, la compagnie Québec-Téléphone viendra installer ses pénates en région et obligera la North Shore, ne possédant aucune charte, à fermer ses portes.

Vers 1920, par le truchement d'un petit appareil radio, fonctionnant à l'aide d'une pile, les nouvelles internationales, nationales et régionales parvenaient aux Septiliens. Quant au premier aéroport, il fut construit en plein champ à l'extrémité nord-ouest de la réserve indienne de Sept-Îles. C'est pendant l'hiver 1923 que le premier avion a atterri à Sept-Îles. Le pilote put établir des communications avec le sol grâce au petit appareil émetteur-récepteur que possédait chez lui Charlie Cyr, employé de Québec Airways. Celle-ci fut la première compagnie aérienne à desservir la Côte-Nord.

## Sept-Îles aujourd'hui

En ce qui concerne le domaine de l'éducation, Sept-Îles est certes bien pourvue puisque l'on retrouve sous son ciel quatorze écoles de niveau primaire, quatre institutions de niveau secondaire dont deux polyvalentes, un collège d'enseignement général et professionnel. De plus, les Septiliens qui le désirent peuvent à temps partiel bénéficier d'un programme élaboré de cours de niveau universitaire.

Pour assurer sa défense et sa protection, Sept-Îles peut compter sur un corps policier municipal très élaboré ainsi que sur des équipes policières provinciales et fédérales. Il ne faut pas oublier qu'à Moisie (à quelques kilomètres à l'est de Sept-Îles) une base militaire de l'armée canadienne y joue un rôle de surveillance dans le cadre des ententes NORAD.

Les média d'information sont aussi présents à Sept-Îles et dans la région. La Société Radio-Canada et un réseau privé pour la télévision, la direction régionale de Radio-Québec sur la Côte-Nord, deux postes de radio et trois hebdomadaires locaux suffisent, par le biais de leurs journalistes et de leurs correspondants, à rendre l'image de Sept-Îles plus vivante dans son milieu et à l'extérieur.



## **CHAPITRE II**

### **SOUVENANCES**

#### **La première pharmacie à Sept-Îles**

Les médecins de la première heure étaient des fonctionnaires du gouvernement fédéral attachés au service des Amérindiens. En 1938, avec l'arrivée du Dr. Gérard Beaulieu, les Blancs connurent le début d'une ère plus garantie de la présence d'un médecin.

Les gens du milieu se soignaient pour la plupart avec des herbages et des cataplasmes qu'ils préparaient eux-mêmes. En effet, les pharmaciens étant absents, toutes ces recettes populaires servaient de médicaments. Les médecins possédaient dans une armoire de leur bureau quelques remèdes qu'ils distribuaient aux clients qui les visitaient.

En 1951 le Dr Beaulieu ouvrit la première pharmacie à Sept-Îles sur la rue Arnaud.



La pharmacie du Dr Gérard Beaulieu sur la rue Arnaud. Le pharmacien Turcotte répondant à la clientèle. (source : Gérard Beaulieu)

### Quelques témoignages septiliens...

Mme Alphonse Bourgeois, âgée aujourd'hui de 80 ans, raconte que: "Les vieilles Indiennes, les gars de chantier et quelques anciens se soignaient avec des tisanes faites à base d'herbages." Et Napoléon Bois, âgé de 89 ans, rajoute: "Parfois ces Indiennes se rendaient aux maisons pour soigner les Blancs avec ces médecines extraites de racines et d'herbages".

"Il n'était pas question de faire prendre notre pression et on ne pensait pas à se faire soigner, car ce n'était pas la mode dans le temps", de souligner Mme Jos Vaillancourt.

Mme Ben Bujold, âgée elle aussi de 89 ans, ajoute vertement: "En ce temps-là on ne passait pas notre temps à courir les docteurs. Autrefois les gens

mouraient avant leur temps, car toutes les maladies étaient mortelles: coqueluche, rougeole, diphtérie, rubéole.” Il n’existait aucun vaccin et “les vieux enduraient leur mal”, rappelle tristement Welly St-Pierre, âgé de 79 ans.

Mme Blandine Jourdain qui a fêté ses 78 ans en mars dernier précise que “...les Indiens étant plus actifs jouissaient d’une meilleure santé.” Aujourd’hui le mode de vie sédentaire qu’ils mènent les a quelque peu affaiblis. “Plusieurs d’entre nous souffrent de diabète, maladie dont notre peuple ne souffrait pas autrefois”.

Tout comme aujourd’hui, il y a eu durant ces années du début de la médecine des maladies à la mode. En 1918, plusieurs personnes moururent de la grippe espagnole. On interdisait à toute personne en santé de pénétrer dans la maison de quiconque en était atteint puisque cette maladie était contagieuse.

Vers 1940, la tuberculose fit aussi de nombreuses victimes. Toute aussi contagieuse que la grippe espagnole, cette maladie nous obligeait à brûler les objets et les vêtements des personnes qui en étaient atteintes. Mme Marie-Louise Bourgeois raconte que: “Dans une même famille 3 personnes sont décédées de cette maladie en l’espace de 17 mois. Tout servait de véhicule à la maladie, même les mouches.” L’ouverture du Sanatorium de Mont-Joli s’inscrit comme étant une grande victoire sur cette épidémie.

Plusieurs personnes nous ont rappelé qu’en 1940 certains souscrivaient une prime de 50 cents à la compagnie d’assurance-santé de la Croix-Bleue, qui payait en indemnité la moitié ou le tiers des factures médicales. D’autres ajoutent qu’avant l’entrée en

vigueur du régime d'assurance-maladie plusieurs mouraient parce que, faute d'argent, ils ne pouvaient pas obtenir les soins adéquats. "A lui seul, le prix leur faisait rendre l'âme", d'ajouter avec un sourire malicieux Théofred Bourque âgé de 93 ans.

## **Les sages-femmes**

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner au nombre des pionniers les noms de laborieuses sages-femmes qui du temps de la médecine traditionnelle ont mis au monde presque la moitié des habitants des villages de Moisie, de Clarke-City et de Sept-Îles.

### **Hélène Beaudin**

Née en 1896, Hélène Beaudin, cette femme douée d'une rare sagesse, mit au monde toute seule pas moins de 450 enfants. Avec le Dr Beaulieu et quelques autres médecins, elle assista à plus de 2 500 accouchements.

Cette femme dévouée avait gagné la confiance de tous ceux qui voyaient en elle l'expression même de la charité et de la compétence. Ses filles, qui en parlent avec beaucoup d'admiration, nous ont légué la plupart des recettes naturelles utilisées par leur mère. Ces recettes feront l'objet d'un chapitre subséquent.

## **Blanche Cordélia Thériault**

Née Blanche Cordélia Thériault le premier septembre 1884 à Sainte-Marguerite, mariée à André Lapierre de Natashquan, cette femme aida plusieurs mères à accoucher dans des conditions extrêmes.

Quand commençait le travail de la parturiente, Madame Lapierre télégraphiait au médecin les informations nécessaires. En attendant l'arrivée de celui-ci, elle plaçait une planche de bois sous le matelas trop mou et des liasses de journaux sous le drap. Sur le poêle de la cuisine se trouvait un bac d'eau stérilisée. Elle plaçait près du lit la lampe à pétrole et parfois un mélange de chloroforme pour l'anesthésie. Le docteur tardant à arriver, Madame Lapierre prenait souvent l'initiative de mener à bien toutes les étapes de la délivrance.

Elle fut récipiendaire de la médaille "Bene Mérenti". Elle était considérée comme le médecin du village. En l'absence de ce dernier, elle prodiguait soins et traitements et elle trouvait toujours une solution aux situations les plus précaires. Pour ce travail inlassable auprès des siens, elle fut reçue à titre posthume comme membre de l'Ordre du mérite nord-côtier le 5 juin 1983.

## **Alice Wright**

Toutefois "tante Alice" est souvent présentée comme la pionnière des sages-femmes. Alice Wright, née à l'île d'Anticosti, épousa Johnny Giasson en 1873. Elle assista les femmes en gésine tant seule que comme partenaire des docteurs McDougall, Lavallée et Beaulieu. Serviable et disponible, "tante Alice" connaissait le remède approprié pour traiter

différents malaises ressentis par les gens du voisinage.

### **Joséphine, Blandine, Anésie et les autres**

D'autres personnes méritent aussi notre admiration. Des femmes volontaires étaient disséminées en divers endroits stratégiques du patelin regroupant Sept-Îles, Moisie et Clarke-City, et ont contribué par leur action à la revanche des berceaux. (Annexe I)

De toutes ces femmes, certaines nous ont déjà quittés alors que d'autres rayonnantes de santé jouissent encore d'une vie heureuse. A toutes celles-là et aux autres que par mégarde nous avons pu oublier nous dédions en témoignage de leur courage et de leur bonté ce poème d'un étudiant universitaire.

Femmes qui avez pu  
Femmes qui avez su  
Me faire voir le soleil  
Me détourner du sommeil  
Femmes qui m'émerveillent

Vous n'aviez pas de diplôme  
Pour trouver les symptômes  
Comme instrument la paume de vos mains  
Vous soutiriez l'enfant  
Du corps de sa maman  
Comme le font si bien, les médecins

Vous en étiez capables  
Car l'expérience est fiable  
Et souvent mieux que lire les bouquins

Vous qui aviez compris  
Le pourquoi de ses cris  
Disiez qu'à la vue du Petit prendraient fin

A travers la tempête  
Au beau milieu des fêtes  
Y a rien qui vous arrête, point de vent

Vous partiez en traîneau  
A cheval ou en snow  
Même à pieds s'il le faut, dans les champs

Arrivées chez Pierrot  
Vous alliez voir Mado  
Vous fermiez les rideaux, point d'enfant

Dans tous les petits villages  
Vous étiez les Femmes-Sages  
Dévouées à l'ouvrage pour l'enfant...

Femmes qui avez pu  
Femmes qui avez su  
Me faire voir le soleil  
Me détourner du sommeil  
Femmes qui m'éveille

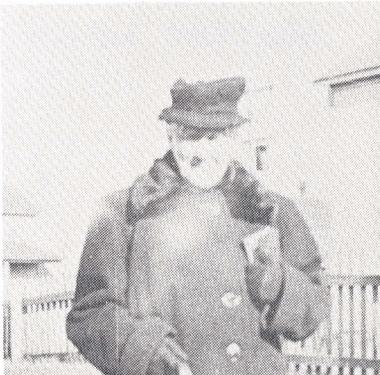
**Alan Côté C.A.P.A.C.**



Hélène Beaudin, sage-femme à Sept-Iles. ( source: Alexina Beaudin)



Blanche Cordélia Lapierre, sage-femme à Gallix, recevant la médaille "Bene Merenti" des mains de Monseigneur Gérard Couturier en l'église Sainte-Marguerite de Gallix. (source: Huguette Thériault)



Alice Wright Giasson, sage-femme à Sept-Iles. (source: Marguerite Giasson)



Denise Lapierre Chicoine,  
femme volontaire à Moisie.  
(source: Rachel P.-Boudreault)



Anésie Ferguson, femme  
volontaire à Sept-Iles.  
(source: Mary Carbonneau)



Blandine Jourdain, femme  
volontaire pour les Montagnais.  
(source: Rachel P.-Boudreault)



Eugénie Vallée, femme volontaire à Sept-Iles.  
(source: Robert Vallée)



## **CHAPITRE III**

### **HISTORIQUE DES HÔPITAUX**

#### **Hôpital de Clarke-City**

Avec l'arrivée des frères Clarke en 1900 et la construction du moulin Gulf Pulp, Clarke-City devenait une ville destinée à un grand avenir. Les gens affluaient des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie. La population augmentait et la ville se développait à un rythme effréné. Tout appartenait aux frères Clarke: sol, moulin, électricité, sauf l'école qui était dirigée par une institutrice de l'endroit et l'église qui appartenait à la paroisse.

Au début, une vieille maison de bois fut convertie en petit hôpital. Vers 1924, eut lieu la fondation d'un hôpital possédant plus de confort et aménagé d'abord en clinique pour les travailleurs. Il contenait environ de six à dix lits, un petit lit pour

bébé naissant, une salle d'opération, une salle d'examen et un local pour les examens aux rayons X. Ce n'était pas rare que l'on doive hospitaliser en même temps 10, 11 et même 12 patients. Les médecins engagés par la Gulf Pulp se devaient d'abord d'être là pour les travailleurs de la compagnie. Ceux-ci déboursaient un montant d'argent sur leur salaire et recevaient les soins gratuitement. Leurs familles s'acquittaient des soins reçus en payant des honoraires au risque de devoir s'endetter parfois.

Des employés de la compagnie dirigeaient l'hôpital et le médecin voyait à la bonne administration de l'établissement en plus de fournir les services médicaux et chirurgicaux. Ce petit hôpital desservait toute la Côte-Nord jusqu'au Havre-St-Pierre et même des gens de Baie-Comeau et de Blanc-Sablon venaient s'y faire soigner.

En septembre 1924, les Petites Franciscaines de Marie arrivaient à Clarke-City pour aider à la bonne marche de l'hôpital et de l'école. Plusieurs religieuses travaillaient auprès des malades avec beaucoup de succès. Elles avaient l'expérience du soin des malades. (ANNEXE II)

Il arrivait souvent que, dans les temps d'épidémie, les religieuses institutrices prêtaient main forte aux hospitalières après les heures de classe, les fins de semaine et les jours de congé. Les soeurs quittèrent définitivement l'hôpital de Clarke-City vendredi le 14 août 1959.

Puis, avec la venue de la Compagnie, des médecins résidants (ANNEXE III) s'établirent à Clarke-City dont le Dr Power vers 1909 et le Dr Roger Smith de 1942 à 1968. D'autres praticiens sont venus rem-

placer les médecins résidents pendant leur congé.  
(ANNEXE IV)

Certains malades et blessés venaient à l'hôpital de peine et de misère en parcourant de longues distances. A cette époque-là, le seul hôpital existant à des milles à la ronde se trouvait à Clarke-City. L'un des moyens de transport était le chemin de fer reliant Pointe-Noire à Clarke-City. Beaucoup se déplaçaient soit en cométique soit en bateau.

Avant l'ouverture de la route qui menait à Gallix, le Dr Roger Smith, un professionnel très consciencieux que rien n'arrêtait ou presque, se dépensait sans compter à rejoindre ses malades en quelque lieu qu'ils fussent. Ce très bon chirurgien aménagea un service de chirurgie à l'hôpital. Il s'acquitta alors la clientèle de Sept-Îles et, à l'occasion, des marins de passage. Un charretier attitré en la personne de Léo Thériault lui était désigné.

Le Dr Smith gardait au fond de son cœur une place spéciale pour les gros et les petits "bobos" de chacun et il se tenait toujours au courant des derniers développements de la médecine. Il soignait aux maisons et il visitait les écoles pour le dépistage des maladies contagieuses, les vaccinations et les règlements d'hygiène. En ce temps-là, le Dr Roger Smith ne manquait pas de travail et ne pouvait pas suffire seul à la tâche. Alors des auxiliaires dont Joséphine Leblanc et Blanche Cordélia Lapierre apprirent beaucoup de lui tant et si bien qu'elles purent le remplacer à l'occasion. Quand le moulin ferma en 1968, le Dr Roger Smith quitta Clarke-City pour s'établir à La Malbaie.

Plusieurs opérations ont été pratiquées dans ce petit hôpital: amygdalectomies, appendicectomies,

cas obstétricaux, hernies, extractions de dents et tout cela avec un personnel dévoué et compétent. Les cas d'urgence étaient transférés à Québec. L'hôpital ne possédait aucun spécialiste mais de grands praticiens y exerçaient merveilleusement leur profession.

Vers 1963, on agrandit l'hôpital en y ajoutant cinq autres lits. Cela s'annonçait bien mais, en 1967, la Gulf Pulp décida de fermer ses portes et céda l'hôpital au Ministère provincial de la santé. Cette nouvelle fut annoncée par le directeur général de l'hôpital de Sept-Îles, Claude Guimond. La route étant construite, les habitants se dirigeaient désormais vers l'hôpital de Sept-Îles ou de Port-Cartier.

En mai 1969, Claude Guimond, avec l'aide du gouvernement, réussit à faire réouvrir cet établissement alléguant que celui-ci aurait pour mission de recevoir les malades chroniques qui exigeaient une attention et des soins particuliers créant ainsi un précédent sur la Côte-Nord.

On réaménagea les locaux de la salle de chirurgie et ce faisant, on dégagait plus d'espace pour des lits additionnels. Des médecins de Sept-Îles s'occupaient à tour de rôle de dispenser les soins aux malades et ils les visitaient tous les deux jours.

Noëlla Côté, infirmière et assistante à la salle d'opération de l'hôpital de Sept-Îles, devenait responsable du personnel de l'hôpital de Clarke-City.

Elle déclarait qu'elle avait beaucoup à apprendre au contact de ces malades chroniques ne possédant aucune expérience pour soigner ce genre de personnes. "L'endroit était superbe pour la longue durée de convalescence des patients. L'été, on y sortait

les malades sur la galerie. Ces derniers s'emplissaient les poumons d'air tout en s'émerveillant des beautés qu'offrait la nature."<sup>1</sup>

L'excellente nourriture incitait les médecins à rester pour prendre leurs repas avec les malades. En 1975, l'hôpital qui pouvait héberger vingt malades chroniques en accueillait dix-huit. Un personnel compétent soignait et surveillait les malades de façon permanente.

Noëlla Côté n'a eu que des louanges à prononcer envers les assistants et les assistantes aux soins qui, selon elle, donnaient le meilleur d'eux-mêmes. L'expérience a duré sept belles années, les plus belles de sa carrière.

En 1976, Noëlla Côté reçut une lettre de Réjean Cantin qui l'informait de la fermeture de l'hôpital de Clarke-City. C'est alors que des mouvements populaires se dessinèrent pour empêcher la fermeture. Le docteur Rock Banville fit une sortie contre le gouvernement Bourassa et un comité de citoyens s'organisa pour faire pression.

“Pourquoi fermer? Selon les médecins, en 1976, 50 bénéficiaires attendaient leur place dans un centre hospitalier. En attendant que le gouvernement décide de donner feu vert pour d'importants travaux d'agrandissement à l'hôpital de Sept-Îles, les professionnels de la santé proposent de réaménager l'ancienne école des infirmières auxiliaires de Sept-Îles; cet établissement pourrait recevoir 24 malades et comprendrait une salle de séjour, ce qui manquera au centre hospitalier régional.

Au chapitre financier, les médecins démolissent l'argument du ministère qui dit ne pas avoir les 200 000\$ à 250 000\$ pour cette rénovation en repliquant qu'avec la fermeture du centre de Clarke-City, le gouvernement récupèrera le budget annuel qui est actuellement de 270 000\$.

Les médecins et les infirmières qui se sont impliqués publiquement, affirment que l'hôpital de Sept-Îles, identifié comme un centre hospitalier pour malades actifs, n'est pas organisé pour accueillir des malades chroniques, qui exigent d'ailleurs des soins spécialisés et une attention particulière.

Auparavant, plusieurs comités dénonçaient l'hôpital de Clarke-City pour un manque de sécurité et un manque de personnel de nuit. Subséquemment, le ministère des Affaires sociales est clair et net: les dix-huit chroniques du petit centre hospitalier de Clarke-City seront intégrés à l'hôpital régional de Sept-îles "avant l'hiver", respectant finalement l'esprit d'une directive émise en ce sens le 13 mai 1976. Les médecins et le conseil d'administration de l'hôpital de Clarke-City s'opposèrent à cette décision mais rien n'y fit: l'hôpital ferma quand même."<sup>2</sup>



Hôpital de Clarke-City. (source: Larry Dorion)



Sr Marie-Edmond-du-Saint-Nom-de-Jésus (Alice Deslauriers) première supérieure et directrice de l'hôpital de Clarke-City en 1924. (source: fonds d'archives de la communauté)



Petites Franciscaines de Marie ayant travaillé à l'hôpital de Clarke-City en 1926. Debout, de gauche à droite: Marie Augustin du Sacré-Coeur, Marie-Anne du Sacré-Coeur, Marie Jean-Joseph supérieure, Marie-Adéline de Jésus. Rangée d'en avant, de gauche à droite: Marie-Reine du Rosaire, Marie-Delphine de Jésus, Marie-Octave. (source: fonds d'archives de la communauté).

## L'hôpital du "Base Camp"

C'est le 2 octobre 1950 que les entrepreneurs Car-tier Construction, McNamara Construction, Fred Mannix et Morrison-Knudsen of Canada, mieux connus sous le nom de la compagnie CMMK, déci-daient d'ériger au 3 MILLE un ensemble de bâti-ments préfabriqués qui devaient servir d'habitation à ses ouvriers venus travailler à la construction du chemin de fer de la Quebec North Shore and Labra-dor Railways (QNS&L).

Dans cette agglomération de bâtisses, il y avait des dortoirs pour les femmes et pour les hommes, des bureaux pour l'administration, un réfectoire, des entrepôts et une clinique qui servait principale-ment aux employés de la compagnie. Par contre, tout habitant de Sept-Îles, n'étant pas employé de la compagnie, y avait accès étant donné que c'était le seul endroit où on pouvait recevoir différents soins.

En tout premier lieu, les services médicaux furent assumés par les médecins suivants: le Dr Joe Liberda et le Dr Roland Machildon (ce dernier a demeuré à Sept-Îles de 1950 à 1953).

La Minière IOC a contribué largement à l'aug-mentation des travailleurs à Sept-Îles. Ces derniers devaient obligatoirement subir des examens médi-caux lors de l'embauche. En conséquence on a dû affecter le Dr Paul-Maurice Roy à la direction des services médicaux de cet "hôpital". Plusieurs in-firmières se partageaient différentes fonctions.  
(ANNEXE V)

Et le Dr Roy de rappeler:

“Nous formions une très grande famille où employés, infirmières et médecins tous très dévoués, travaillaient dans un climat calme, détendu et amical, partageant à propos de certains patients autant les inquiétudes que les ravissements que ceux-ci nous procuraient. Malgré un équipement rudimentaire, nous répondions aux urgences qui se présentaient. Cependant il nous arrivait des exceptions, quelques cas graves étaient transportés à Québec où Montréal; une infirmière accompagnait ces gens”.<sup>3</sup>

### **Les religieuses Notre-Dame de l'Espérance**

En 1954, Mgr Napoléon-Alexandre Labrie sollicitait les Soeurs Notre-Dame de l'Espérance à venir s'établir à Sept-Îles et à prendre la direction de l'hôpital. A cette époque, Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, recommandait aussi une communauté de religieuses pour assurer la bonne marche de cet établissement.

Le projet initial devait être de 50 lits. Les Soeurs Notre-Dame de l'Espérance demandaient que l'hôpital ait au moins une capacité de 75 lits, qu'il y ait une maison attenante, qu'elles travaillent à salaires et qu'elles soient engagées par la corporation de l'hôpital.

Devant la lenteur des négociations, les religieuses sur recommandation de Jean-Charles Gamache, curé de la paroisse Saint-Joseph, annulèrent leur engagement, ce qui eut pour effet de faire pression sur le gouvernement. Mgr. N.-A. Labrie et le maire du temps Jack Layden conseillèrent donc aux religieuses de prendre charge de l'hôpital temporaire du

3 MILLE. L'importance de la ville ouvrière et son expansion toujours grandissante étaient autant de raisons pour ne pas laisser passer cette mission apostolique et elles acceptèrent généreusement.

En attendant que le gouvernement se décide à bâtir un centre hospitalier plus moderne, le petit hôpital temporaire, situé à gauche de la route en direction de l'aéroport, fut réaménagé à droite de cette même route. Un grand corridor reliait ces cinq bureaux-baraquements qui constituaient la nouvelle bâtisse.

“Les promeneurs du dimanche ou ceux qui se rendaient à l'aéroport remarquaient rarement ces baraquements. Savaient-ils seulement qu'ils manquaient un des plus importants établissements de la Côte-Nord? Un jour Shakespeare a dit: “Faisons voir le moins de nous-mêmes et le monde sera trompé par la façade”. Plusieurs peuvent ignorer cette citation, mais elle s'appliquait à merveille à l'hôpital du 3 MILLE.”<sup>4</sup>

“Ce petit hôpital comptait 28 lits d'adultes, 6 lits d'enfants et 10 berceaux; il y avait aussi 2 salles d'opération, une salle d'accouchements, un laboratoire, une salle de radiographie et un endroit pour les archives. Extérieurement, cette maison de santé avait bien peu d'apparence. Cependant l'intérieur fraîchement restauré, était très accueillant.”<sup>5</sup>

Le 23 avril 1957, quatre religieuses de la communauté Notre-Dame de l'Espérance prirent la direction de l'hôpital. Ces fondatrices étaient: Soeur Saint-Jean de la Croix, Soeur Marie-Valentine, Soeur Marie-Joseph et Soeur Marie-Auxiliatrice.

“De quatre qu'elles étaient à leur arrivée, elles passèrent à sept en fin d'année. Le bel apostolat à exercer auprès d'une jeune population si sympathique ne les faisait pas hésiter à répondre à l'appel

qui leur était fait.”<sup>6</sup> Les religieuses travaillaient avec tous les inconvénients qu’il fut possible de rencontrer. Cependant elles avaient dans une maison temporaire un “pavillon isolé” qui comprenait 6 chambres, une salle à manger communautaire et une cuisinette.

La Compagnie minière IOC fut toujours reconnaissante et généreuse à l’endroit des religieuses. Il est facile de penser que le petit hôpital du 3 MILLE, comme on l’avait surnommé, répondait de moins en moins aux exigences des soins hospitaliers. Toutefois, l’exiguïté des locaux était compensée par un esprit familial qui resta gravé dans la mémoire du personnel du temps et des nombreux malades qui ont passé dans ces salles. (ANNEXE VI)

### **La dimension humaine des soins**

Dès que le patient avait franchi le seuil de cet établissement, il ressentait l’impression de passer “...d’une atmosphère de frontière à un monde où se manifeste partout la calme efficacité de la médecine pour le bien de l’humanité”<sup>7</sup>.

L’hôpital disposait d’un équipement adéquat.

“On pouvait diagnostiquer de la septicémie à la sténose mitrale ou bien l’ongle incarné ou la pneumonie lombaire. Il va sans dire que le facteur humain entrainait en ligne de compte, car tout ne s’accomplit pas au moyen de potions magiques. Il s’y trouvait autant d’exemples de dévouement médical que partout ailleurs”<sup>8</sup>.

Plusieurs aumôniers ont apporté leur part de réconfort aux malades de l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance et les prêtres étaient disponibles 24 heures par jour.

Par ailleurs, les patients ne pouvaient pas se plaindre de malnutrition car à l'hôpital vous servait-on un filet mignon quand vous aviez le goût d'en dévorer un?

Durant ce quinquennat heureux, de multiples démarches furent engagées entre la ville de Sept-Îles et le gouvernement de la province de Québec pour qu'un hôpital moderne répondant aux besoins d'une vaste région puisse voir le jour. Enfin, c'est en 1959 que les travaux débutèrent. Pour de multiples raisons, des retards de toutes sortes furent apportés dans la construction de cet hôpital et ce n'est que trois ans plus tard qu'il fut livré à la population.

Le 26 avril 1962, le contrat signé entre la Compagnie minière IOC et les religieuses expira. Le déménagement fut retardé. Le 27 mai 1962, on songea au déménagement mais l'hôpital de Sept-Îles n'était pas encore prêt. Enfin, en juin 1962, tout le monde, patients, docteurs, religieuses se transportèrent à l'hôpital Saint-Joseph de Sept-Îles. Ce fut un treize qu'eut lieu cet événement dont les anciens se souviennent.

“Elle peut se résumer en quelques lignes cette journée mémorable. Que de maux de tête ce déménagement a causés, que de voitures, de camions d'ambulanciers, des bénévoles furent réquisitionnés particulièrement pour le transport de grands malades au nouvel hôpital.”<sup>9</sup>

L'hôpital du 3 MILLE n'existait plus. Il a d'abord été converti en bureaux et, par la suite, en centre de formation pour les travailleurs de la Compagnie minière IOC.

Nous devons reconnaître le travail accompli par tous ces pionniers de la médecine. Merci aux religieuses pour tant de dévouement, aux infirmières dont certaines exercent encore leur profession aujourd'hui. Nous devons aussi remercier les docteurs Laflamme, Drouin, Beaulieu, Roy et Pelletier pour ne nommer que ceux-là, puisqu'ils méritent toute notre admiration pour leur grande disponibilité et leur persévérance à rester parmi nous.

Les Septiliens aiment bien se remémorer certains souvenirs plus ou moins agréables. Comment pouvons-nous oublier ces grands corridors, ces fournaises qui, jour et nuit, émettaient des bruits infernaux et troublaient notre repos, ces salles communes qui favorisaient la naissance d'amitié qui perdure encore et le son continu et régulier des gouttelettes d'eau tombant du plafond dans les seaux...Mais la chaude attention que nous témoignait l'équipe de l'hôpital du 3 MILLE compensait pour tous ces dérangements.



Hôpital du 3 MILLE. (source: Rachel P.-Boudreault)



Soeurs Sainte-Famille de Bordeaux : premières infirmières à l'hôpital du 3 MILLE. De gauche à droite: Jacqueline Drolet, Yvonne René, Imelda Turcotte, Jeanne d'Arc Beaudoin. (source: Aline Perron)



Les infirmières de l'hôpital du Base Camp. De gauche à droite: Stella Nellis, Délima Allard, Evelyn Cummings, Dina Renaud, Marjorie Domney, Andrée Monest. (source: La revue Iron Ore)



Equipe de l'hôpital du Base Camp. De gauche à droite: Thérèse Hébert, inf., Paul-Maurice Roy, médecin, Elsie Bourgoïn, inf., Géraldine Landry, sec., Joe Liberda, médecin, Thérèse Blouin, sec. (source: La revue Iron Ore)

## **L'hôpital des Sept-Îles**

En 1975, dans un rapport publié par le ministère des Affaires sociales, on définissait le sens de la mission que doit être en mesure de se donner tout Centre hospitalier digne de ce nom: celui-ci, outre la prévention des maladies, l'établissement des diagnostics et le traitement médical, assume aussi la réhabilitation physique et mentale de l'individu et la diffusion de l'information au sujet des règles élémentaires de santé et d'hygiène.

Après 25 ans d'efforts et de recherches, les responsables du Centre hospitalier régional de Sept-Îles voulurent lui donner une orientation davantage dirigée vers les services de la santé communautaire. L'hôpital des Sept-Îles dessert une population qui se retrouve sur un territoire de plus de 540 km (couvrant de Baie-Trinité à Blanc-Sablon incluant les villes nordiques).

Cet établissement de santé, qui jouit maintenant d'une belle prospérité, connu à ses débuts des heures certes difficiles d'une histoire frisant l'épopée, rasant la légende, bref une aventure qu'on pourrait inscrire dans les livres de faits invraisemblables.

### **L'hôpital des Sept-Îles à ses débuts**

Depuis 1946, Mgr Labrie et Frédéric Dorion s'affairaient auprès du gouvernement Duplessis afin

d'obtenir de celui-ci la permission de construire un hôpital à Sept-Îles.

Le 4 mai 1954, après maintes pressions, le Dr Albiny Paquet, ministre de la santé, visitait Sept-Îles. Il reconnut le besoin pressant d'un hôpital mais déclarait qu'il était encore trop tôt pour en annoncer la construction.

En 1955, devant la lenteur des décisions gouvernementales, la Chambre de Commerce de Sept-Îles délégua Mgr Labrie, le maire Jack Layden, Georges Blouin échevin, MM Elzéar Perreault et Lucien Gauthier membres des Chevaliers de Colomb, les docteurs Machildon et Beaulieu pour rencontrer le premier ministre Maurice Duplessis. Celui-ci fut d'accord à la condition que les industries en place à Sept-Îles se montrent généreuses et que des religieuses prennent la direction dudit hôpital.

Le Premier Ministre suggéra alors la formation d'un comité qui poursuivrait les démarches. C'est ainsi que bénévolement 16 personnes se retrouvaient à la tête du comité de l'hôpital de Sept-Îles. (ANNEXE VII)

L'échevin Jim Rivard, estimant que les procédures traînaient en longueur, proposa même que les hommes d'affaires de Sept-Îles érigent à leurs frais l'établissement de santé et que, par la suite, ils demandent un octroi au gouvernement fédéral.

Par conséquent, il fut décidé que les travaux commenceraient à l'automne 1955. Mais le projet de construction retarda. Maurice Duplessis de qui dépendaient toutes les décisions sembla renvoyer aux calendes grecques ce projet de plus en plus urgent pour la région. De 1956 à 1959, de nombreuses missives furent envoyées au Ministre de la santé, afin

qu'il fasse pression sur les autorités en faveur de la construction de l'hôpital.

Au printemps de 1959, après de longues pérégrinations parsemées d'embûches entre le gouvernement provincial et le comité de l'hôpital, Maurice Duplessis annonçait le début de la construction de l'hôpital Saint-Joseph de Sept-Îles.

Des soumissions furent demandées et étudiées, des contrats furent octroyés. Le 10 juillet 1959, la première pelletée de terre fut soulevée en présence de l'honorable Arthur Leclerc, des médecins et des religieuses de la Congrégation Notre-Dame de l'Espérance.

Une grande part des travaux commencèrent sans qu'il y ait eu signature de contrat. En 1960, une semaine à peine après son ascension au pouvoir, le premier ministre Jean Lesage ordonna d'interrompre tous les travaux entrepris, afin d'enquêter sur les contrats. "Ainsi retrouva-t-on sous la couverture quelque 60 000\$ qui s'étaient volatilisés"<sup>10</sup>. Toutefois ce nettoyage mené de bonne foi, ainsi que deux incendies en l'espace de 5 mois, eurent pour effet d'entraver la marche des travaux. Subséquemment, la construction reprit sous la direction de la firme J.E. Verreault et Fils. Le 13 juin 1962, trois ans après le début des travaux, l'hôpital de Sept-Îles ouvrit ses portes.

L'inauguration de l'édifice prévue pour juillet n'eut lieu que le 21 octobre 1962, ainsi que le mentionnent les registres de l'état civil. Le 13 juin de la même année, l'hôpital de Sept-Îles accueillit 18 patients, dont 15 adultes et 3 poupons. Tout l'équipement de l'hôpital du 3 MILLE qui venait de

fermer ses portes fut transporté dans les nouveaux locaux sur la rue Père Divet.

Les religieuses Notre-Dame de l'Espérance furent toute désignées pour assumer la direction des soins hospitaliers. C'est ainsi qu'on retrouve Marie de la Providence assistante à la direction du bureau médical, Mère Saint-Louis de Gonzague à la direction des soins, Mère Marie-Joseph aux archives et Mère Marie-Edith à la direction du laboratoire, pour ne nommer que ces quatre parmi les pionnières.

La construction de ce nouvel hôpital attira de nombreux chômeurs chez le député provincial Henri-L. Coiteux qui les réfèrait aux membres de la corporation de l'hôpital, recommandant à ceux-ci d'engager en priorité des gens de Sept-Îles.



L'hôpital des Sept-Îles en 1962. (source: Lucie Vignault)

## **Les cérémonies de l'inauguration de l'hôpital**

Dimanche le 21 octobre 1962 dans l'après-midi, le ministre provincial de la santé, Alphonse Couturier, présidait à l'ouverture officielle de l'hôpital des Sept-Îles en présence du ministre des Affaires sociales, Emilien Lafrance.

De nombreuses autres personnalités assistaient à cette cérémonie: Henri L. Coiteux, député provincial du comté de Duplessis, Lauréat Maltais, député fédéral du comté de Saguenay, Mike Monaghan, maire de Sept-Îles, Marcel Grenier, président de la corporation de l'hôpital.

Jean-Charles Gamache, curé de la paroisse Saint-Joseph, bénit le nouvel hôpital en l'absence de l'évêque de Hauterive, Mgr Gérard Couturier, retenu à Rome pour quelques semaines.

Dans son mot de bienvenue, le directeur médical intérimaire et président du bureau médical, Louis E.K. Laflamme, déclarait que l'établissement prendrait plusieurs mois avant de fonctionner à pleine capacité. Il confirma que dès que les principaux services seraient en marche le conseil d'administration verrait à obtenir l'accréditation de l'hôpital des Sept-Îles.

### **La Corporation de l'hôpital**

Dès le 18 avril 1961, quoique l'hôpital ne fut pas terminé, le lieutenant-gouverneur du Québec, l'ho-

norable Onézime Gagnon, conseilla la mise sur pied de la Corporation de l'hôpital des Sept-Îles. L'incorporation légale eut lieu le 12 mai de la même année.

La Corporation se composait de neuf administrateurs représentant différents comités à l'intérieur de la structure de l'hôpital. (ANNEXE VIII)

Jusqu'en 1971, il arriva souvent que des directeurs de la Corporation fassent aussi partie du conseil d'administration et du corps médical. Cette situation provoqua des problèmes internes qui furent la cause de nombreuses mésententes entre la Corporation et le corps médical, qui semble-t-il voulait avoir le contrôle sur le fonctionnement de l'hôpital. Si bien que, lorsqu'il fut question de nommer un directeur médical pour l'hôpital, on dut pour éviter tout malentendu procéder à la nomination d'un directeur médical venant de l'extérieur.

C'est ainsi que le Dr de la Broquerie Fortier fut le premier directeur médical par intérim de l'hôpital des Sept-Îles. Il était appuyé dans ses fonctions par trois médecins de Sept-Îles.

Deux ans plus tard, la Corporation, toujours à la recherche d'un directeur médical permanent, accepta la proposition du Dr Roch Banville à savoir que la direction du service médical de l'établissement soit offerte à un spécialiste de l'extérieur. Ce poste pourrait être occupé par un médecin spécialiste ou non dont la disponibilité serait requise pour les tâches administratives. Il pourrait se dévouer pleinement à la direction du service médical de l'hôpital sans avoir à assurer le suivi de dossiers médicaux.

Ces spécialistes n'existant pas à Sept-Îles, on dut

faire appel à une personne de l'extérieur et, en juin 1966, le Dr Yves Coupal fut nommé directeur médical permanent.

### **L'école des auxiliaires-infirmières**

Grâce à la précieuse collaboration des Soeurs de Sainte-Famille de Bordeaux sous la direction de Soeur Saint-Louis de Gonzague, l'école des auxiliaires-infirmières ouvrait ses portes le 23 septembre 1964.

Cet institut dispensait à des candidates âgées de 17 ans et plus, détentrices d'un certificat du 3e secondaire, des cours d'une durée de 2 ans.

Ainsi cette école, destinée à recevoir quelque 64 élèves dès que l'hôpital fonctionnerait à pleine capacité, en accueillit d'abord une quinzaine dont plusieurs septiliennes.

Ces cours visaient à développer chez l'étudiante le sens des responsabilités et à acquérir la compétence qui lui serait nécessaire dans sa profession. Etudiant les sciences humaines et religieuses, la biologie et le nursing, la candidate puisait son expérience durant ses stages à l'hôpital même.

Les finissantes constituaient un précieux réservoir de main-d'oeuvre pour cet établissement de santé, qui en raison de la mobilité dans ce secteur faisait face à une pénurie d'infirmières. Avec l'intégration de ce cours au programme des études collégiales, l'école des infirmières ferma ses portes en 1967.

Les religieuses décidèrent d'aller fonder en ville

des communautés de base. Cette résidence fut alors transformée pour accueillir les services administratifs.

### **Le premier syndicat**

Afin d'attirer les gens à venir travailler à Sept-Îles, les salaires qu'offrait l'hôpital se révélaient supérieurs à ceux payés ailleurs au Québec, pour un employé détenant le même niveau d'emploi.

Pour essayer d'éviter l'implantation d'un syndicat, on a offert au personnel un plan d'assurance-groupe.

Mais en 1962,

“...les employés de l'hôpital refusent d'adhérer en bloc à une assurance-groupe émise par l'hôpital à leur insu. Quand ils auront décidé ensemble ce qu'ils veulent comme assurance, et que leur patron sera au courant, ils pourront accepter.”<sup>11</sup>

Le syndicat national des services hospitaliers, Filiale de Sept-Îles, signa donc sa première convention collective le 7 octobre 1963.

Le comité exécutif de ce syndicat eut comme premier président J.M. Lévesque.

## **Déménagement de la Clinique externe et du service de la radiologie**

En 1970, avec la venue du régime d'assurance-maladie, les salles d'urgence et de la Clinique externe devenant beaucoup trop petites ne répondaient plus à la demande de la population.

Ces deux services se trouvaient dans le même local. Aussi on songea à déménager celui de la Clinique externe au sous-sol de l'ex-résidence des infirmières. Dès le printemps 1973, alors que ce local serait ouvert au public, on prévoyait construire un nouvel accès aux ambulances. Quant aux locaux du service d'urgence, ceux-ci occupèrent, en plus de leur place habituelle, celle autrefois réservée au département de la Clinique externe.

Pour sa part le service de radiologie fut réaménagé au rez-de-chaussée dans la partie nord de l'édifice. L'implantation de deux salles entièrement équipées et des plus fonctionnelles ont coûté environ 100 000\$.

La Clinique externe, outre ses bureaux de consultation, offrait à la clientèle l'accès à 22 petites salles d'examens et à une salle d'attente. Cette clinique fut aussi réaménagée en vue d'une meilleure planification des services puisque 90% des gens qui venaient à l'urgence ne présentaient que des troubles mineurs.

Un département appelé "service aux opérés externes" permettait à ceux-ci, après une surveillance post-opératoire de quelques heures, de s'en retourner chez eux la journée même de l'intervention. Ce service fut organisé par la direction des soins professionnels de l'hôpital qui, avertie par les nom-

breuses plaintes de la population, voulut ainsi dé-  
gager de cette façon le service déjà saturé.

### **Les soins optima**

Le 16 juillet 1973, le sous-ministre Jacques Brunet annonça publiquement l'intention du MAS d'implanter une unité des soins optima, d'une capacité de 4 lits à l'hôpital des Sept-Îles.

L'expression "soins intensifs" ou "optima" signifie que les soins prodigués aux patients sont les meilleurs que l'on puisse leur donner:

"En effet un comité des soins optima regroupant un chirurgien, un médecin, un anesthésiste, le Directeur des services professionnels et la Directrice des soins infirmiers, a été constitué afin de veiller à ce que les soins optima réalisent leur objectif: SAUVER DES VIES."<sup>12</sup>

Le projet mis en veilleuse durant quelques années revit le jour en septembre 1977. Une unité temporaire comprenant 3 lits fut aménagée et était spécialement destinée aux cardiaques.

Vers 1980, l'hôpital profitant d'un budget de fonctionnement accordé par les Affaires sociales et d'un programme de relance économique proposé par le gouvernement, entreprit les travaux d'aménagement.

Un nouveau département de quatre chambres fut ensuite construit avec des panneaux amovibles. Il fut aménagé sur l'étage même de la médecine (premier étage), quoiqu'isolé de ce service.

Par ailleurs, la direction de l'hôpital savait que cette unité prendrait de l'ampleur, mais ignorant tout sur les plans d'agrandissement, elle ne pouvait pas prévoir l'endroit où le service des soins optima serait situé en permanence. C'est pour cette raison qu'elle décida d'aménager cette unité à l'aide de modules pouvant servir à nouveau dans l'hôpital agrandi.

Le personnel de cette unité comprend encore aujourd'hui 12 préposés aux soins infirmiers et 4 médecins spécialement attitrés aux soins des patients admis aux soins optima.

Par ailleurs, un réseau de télévision interne permet d'assurer une surveillance aux patients ayant subi de sérieuses interventions chirurgicales ou des attaques cérébro-coronariennes. Ce suivi est régulièrement maintenu entre l'équipe des soins optima et celle des spécialistes de l'hôpital Laval à Québec.

## **L'agrandissement**

Afin d'offrir de meilleurs services à une population grandissante, pour favoriser la venue de spécialistes en matière de santé et ainsi palier à l'extrême pauvreté des soins hospitaliers, un projet d'agrandissement de l'hôpital vit le jour. De plus, la fermeture de l'hôpital de Clarke-City forçait les autorités de l'hôpital des Sept-Îles à relocaliser les 18 malades chroniques de cet établissement.

Dès le 15 mars 1975, un comité d'étude soumettait au conseil d'administration les premières ébauches

d'un plan d'agrandissement. La même année, le conseil d'administration demandait donc au MAS une subvention pour financer le projet qui devait voir son aboutissement dans 5 ans.

En 1976, le conseil d'administration mit sur pied un comité de construction, qui, en collaboration avec le personnel du MAS, élaborait les plans et les devis. Ainsi, il fut décidé que les 87 100 pieds carrés destinés au réaménagement seraient utilisés pour le maintien des services retenus.(ANNEXE IX)

En février 1978, les autorités de l'hôpital réussirent à obtenir du MAS un arrêté en conseil autorisant la préparation des documents nécessaires à l'exécution des travaux d'aménagement.

Dès le début des travaux, l'entrepreneur constata qu'il fallait refaire entièrement les murs qui étaient dans un état lamentable. Suite à l'autorisation obtenue du MAS de refaire les murs, les administrateurs de l'hôpital demandèrent à une firme d'architecte des plans et devis. Et le 25 juillet 1979, la direction de l'hôpital put aller en appel d'offre. Le 17 août suivant, le groupe JRL de Rimouski, le plus bas soumissionnaire, obtint le contrat.

Le 31 octobre 1979, le ministre Denis Lazure, lors d'une conférence de presse tenue devant les directeurs des institutions de santé de la région 09, ainsi que des représentants du CRSSS, du MAS et des médias, annonçait la construction d'un nouveau pavillon de cinq étages qui serait annexé à l'hôpital des Sept-Îles. Ces travaux devant débuter en avril 1980 et se terminer en janvier 1982 ne furent officiellement inaugurés que le 20 février 1981.

Ce projet d'agrandissement prévu au coût de 10 millions finit par coûter au MAS la somme exorbi-

tante de 18 millions. Est-ce que cette somme importante se justifie par le fait que ces travaux étaient réclamés depuis 1972? (ANNEXE X)

Cette amélioration promettait beaucoup aux bénéficiaires, aux omnipraticiens et aux spécialistes, ainsi que l'indique le tableau suivant:

Items	1981-82	1983-84
Médecins	24	50
Personnel	572	693
Lits	206	302
Budget opérationnel annuel	16.4 millions	28.4 millions
Admissions	5 600	7 000
Visites en externe	68 000	95 000

(source: Hôpital des Sept-Iles)

### Les services offerts à l'hôpital

Les services que dispensaient l'hôpital des Sept-Îles durant toutes ces années étaient comparables, en qualité, à ceux donnés dans n'importe lequel hôpital régional. Quelque temps après son ouverture, l'hôpital logeait 118 patients: 80 adultes, 13 enfants et 25 nouveaux-nés. Les autorités de l'hôpital espéraient pouvoir y offrir autant de services spécialisés que dans les autres établissements de santé de la province.

Cependant, l'hôpital accusait un manque flagrant de chirurgiens, de pédiatres, de gynécologues, d'orthopédistes et de physiothérapeutes. Par contre, du

côté des soins généraux, on retrouvait les services suivants: médecine, chirurgie et obstétrique.

Aucun anesthésiste permanent n'assurait les services à l'hôpital. Toutefois des spécialistes venaient de l'extérieur dispenser leur science.

Le service de radiologie pouvait compter sur deux techniciens et on n'avait toujours pas de radiologiste permanent. En août 1967, à l'occasion de la démission des 125 radiologistes disséminés à travers la province, l'hôpital se vit priver des visites de ses deux spécialistes durant deux semaines.

En 1968, l'hôpital avait une capacité de 188 lits et les autorités prévoient accueillir de 40 000 à 50 000 Nord-Côtiers. Mais l'objectif des administrateurs était de 70 000 patients par année.

L'hôpital des Sept-Îles a la renommée de posséder le meilleur équipement de tous les hôpitaux de la Côte-Nord. Pourquoi les Nord-Côtiers sont-ils obligés de se faire soigner à l'extérieur? Même si la population n'est pas aussi dense que prévue elle a quand même le droit de recevoir ici les mêmes soins que partout ailleurs.

En 1983 l'agrandissement de l'hôpital est terminé. Les professionnels de la santé et le personnel bénéficient de grands locaux bien aménagés et d'équipements sophistiqués. Cependant, est-ce que la population de Sept-Îles sera mieux desservie par les spécialistes ou plusieurs d'entre nous devront-ils encore se rendre vers les grands centres pour s'y faire soigner?



L'agrandissement de l'hôpital des Sept-Iles. (source: Rachel P.-Boudreault)



## **CHAPITRE IV**

### **LES RÉSIDENCES DE SANTÉ**

#### **La Clinique Saint-Joseph**

Afin de répondre aux besoins d'une population en croissance, deux jeunes médecins ont eu la brillante idée d'ouvrir une clinique médicale à Sept-Îles. Les docteurs Jean Drouin, originaire de Québec, et Louis-E. K. Laflamme, natif de Montmagny, ont converti un ancien magasin de la Baie d'Hudson situé sur la rue Arnaud en "petit hôpital". Dans cet établissement, différents soins de médecine générale y étaient dispensés. Cependant les cas de maternité recevaient une attention particulière et cela entre les années 1953 à 1959.

Mesdames Yolande Drouin et Michèle Laflamme (épouses des médecins), assistées de garde Délima Allard, assuraient simultanément plusieurs services

tels: stérilisations de biberons, distribution de repas et changement de couches des nouveaux-nés. Les personnes séjournant dans cet oasis de repos recevaient tout l'attention particulière de l'équipe.

Déliima Allard nous a raconté avec une certaine émotion sa venue à la Clinique Saint-Joseph alors que ses études d'infirmières n'étaient pas encore terminées. Son choix pour cette carrière a été définitif, elle avait reçu la "piqûre". Elle y a travaillé 13 mois consécutifs sans prendre de vacances. Par la suite, d'autres infirmières sont venues lui prêter main forte comme Ghislaine Levesque, Cécile Frigon, Juliette Ouellet et Claire Perreault.

Jour et nuit, on accueillait à cette clinique les personnes souffrant de troubles divers. Une anecdote à souligner: les cinq lits commandés tardaient à arriver et la première patiente, Madame Larry Goguen, a dû se présenter avec le sien.

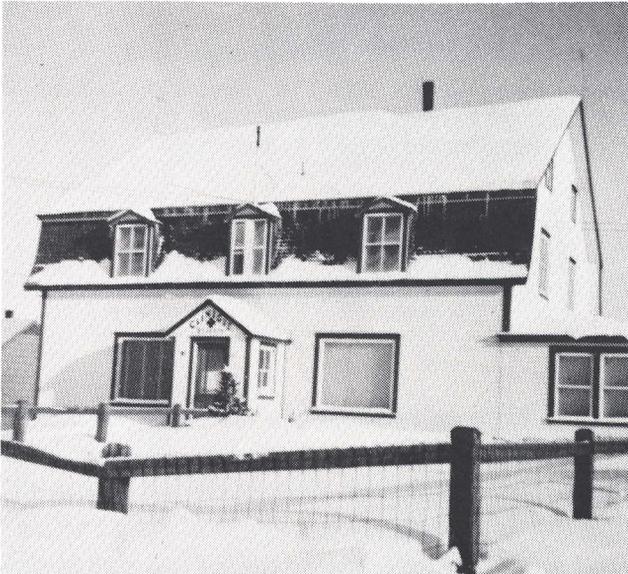
Une consultation à la clinique coûtait 2\$ et une visite à domicile par le médecin en coûtait 3\$. Le prix pour un accouchement était fixé à 50\$.

Le 8 avril 1954, les docteurs Drouin et Laflamme ont été nommés médecins-examineurs pour le ministère canadien des Transports. Leur clientèle se retrouvait chez les pilotes et les marins qui, de leurs bateaux ancrés en mer, attendaient fébrilement les résultats de leur examen médical et espéraient pouvoir fouler au plus tôt le sol septilien.

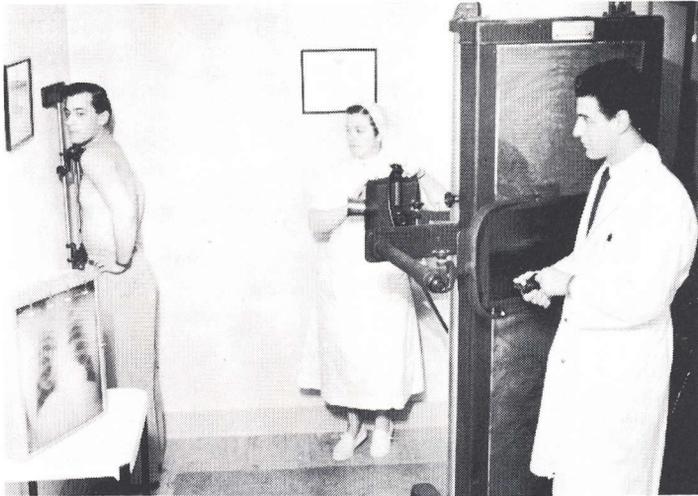
En cours de route, les responsables de la clinique s'enrichissent d'un appareil à rayons X, équipement indispensable pour le dépistage et la prévention des maladies. Denis Laflamme, technicien en laboratoire, avait la responsabilité de procéder aux examens microscopiques.

En 1959, la Clinique Saint-Joseph fut convertie en bureau pour les docteurs Drouin et Laflamme ainsi que pour le dentiste Clermont Fréchette.

Nous n'avons eu que des éloges concernant ce petit établissement de santé. Les personnes ayant fréquenté ce lieu furent unanimes à reconnaître la qualité des soins et la chaleur humaine que l'on y retrouvait.



Clinique Saint-Joseph en 1953. (source: Yolande Drouin)



Dr Jean Drouin, Délima Allard et Denis Laflamme utilisant le nouvel appareil à rayons X. Sept-Iles 2 avril 1954.  
(source: Yolande Drouin) (c John A. Rodriguez)

## **Pavillon des Îles**

Tout débuta en 1963 lorsqu'un Septilien, Lauréat Méthot, caressa l'idée de doter les aînés de la ville d'une maison d'accueil. Des élections municipales pointaient à l'horizon. M. Méthot se fit élire au conseil et mena une enquête sur les besoins et désirs des personnes âgées de la région. Ce n'est qu'en 1965 que le projet démarra. Un comité très dynamique se forma sous sa présidence. (ANNEXE XI)

L'enquête menée par le comité démontra qu'aucun foyer pour vieillards n'existait dans la région s'étendant entre Baie-Comeau et Blanc-Sablon. Seulement à Sept-Îles, le nombre de personnes de

plus de 65 ans s'élevait à 180. A l'hôpital, 30% des patients auraient pu être traités dans des maisons de convalescence ou foyers d'hébergement.

Des assemblées publiques d'information s'organisèrent et le premier objectif était de trouver 45 000\$, première condition avant d'espérer une quelconque aide financière de l'état. Des campagnes de souscription furent lancées. Les Chevaliers de Colomb, premiers donateurs, offrirent un terrain d'une valeur de 20 000\$. Puis des compagnies emboîtèrent le pas: la Compagnie minière IOC (4 000 \$), Wabush Mines (2 750 \$), Steinberg (2 500 \$), Québec-Téléphone (1 000 \$). La Caisse Populaire fit sa part avec un don de 1 000 \$. Ensuite, les citoyens, les autres compagnies, plusieurs maisons d'affaires, les banques unirent leurs efforts pour atteindre la somme exigée. Devant cette volonté ferme de la population de se doter d'un établissement pour les aînés, le gouvernement n'avait plus de choix et accepta de financer le projet.

Le comité avait tout étudié avec précision: l'emplacement, le coût, le mode de financement, le nombre de pensionnaires et le personnel. Les travaux débutèrent au printemps de 1969.

Le Pavillon des Îles, conçu en hommage aux pionniers de la région, devint un centre d'accueil pour les personnes âgées. Il est situé en plein centre ville à cause des nombreux avantages qu'on y retrouve: église, hôpital, centre d'achat, local du club de l'âge d'or. Les résidents y reçoivent toute l'aide médicale ou morale nécessaire et des conseils leur sont donnés pour résoudre tout problème légal ou particulier.

Il aura fallu six années pour que cet établissement devienne une réalité. En décembre 1969, les portes

de ce magnifique Pavillon des Îles s'ouvrirent au grand public, venu admirer ce qu'il attendait depuis longtemps. L'inauguration officielle eut lieu le 6 décembre 1969. Mgr Gérard Couturier bénit l'édifice en présence de nombreux invités et de la population septilienne. La première pensionnaire acceptée au Pavillon fut Mme Charles Cummings, âgée de 79 ans. En 1973, une plaque commémorative fut dévoilée en l'honneur de quelques bienfaiteurs.

Présentement cet établissement héberge 63 résidents dont la plupart sont affectés par une diminution de leur autonomie physique ou psychique. Cette clientèle provient du territoire compris entre Pentecôte et Moisie. La moyenne d'âge est de 81,6 ans. Divers types de chambres sont offerts aux pensionnaires: 33 chambres privées, 30 chambres doubles pour les couples ou pour des personnes de même sexe. Les résidents bénéficient de locaux communautaires: salles de séjour, salle à manger, chapelle, atelier de bricolage et une bibliothèque. Les soins médicaux y sont assurés jour et nuit. Les docteurs Urgel Pelletier, Bernard Laplante et Claude Masson visitent régulièrement les résidents.

Depuis sa fondation, les directeurs de l'établissement furent: Emile Emond (décembre 1969 à octobre 1975) et Nick Boudreault. Un conseil d'administration est élu à chaque mois de mai. Les relations entre l'administration et le personnel sont très bonnes et le climat au Pavillon s'en ressent.

Le coût des chambres varie selon le revenu des pensionnaires. Ainsi le montant minimum mensuel pour l'une d'elles est de 413\$ et le montant maximum est de 553\$. Les résidents sont logés et nourris

pour ces prix. Ils doivent payer les coûts d'installation et de location du téléphone. Les frais de transport d'un patient à l'extérieur sont entièrement remboursés à condition que ce transfert soit autorisé par un médecin. Pour l'année 1982, le coût des médicaments s'élevait aux environs de 15 800\$.

Nick Boudreault entreprend dès 1974 des démarches pour la création d'un Centre de Jour. En 1980, les Affaires sociales allouent une subvention de 85 000\$ plus une autre de 20 000\$ pour l'équipement et un minibus. Depuis octobre 1981, le Centre de Jour offre des activités thérapeutiques et sociales à une quarantaine de personnes. Les installations permettent de recevoir au maximum 12 bénéficiaires par jour. Une infirmière et deux animateurs, qui cumulent les tâches de réceptionniste et de chauffeur, dirigent les services de ce Centre de Jour.



Pavillon des Iles, Sept-Iles 1983. (source: Rachel P.-Boudreault)



Madame Charles Cummings, première pensionnaire du Pavillon des Iles, 4 décembre 1969. (source: l'Avenir)

## **CHAPITRE V**

### **AUTRES INTERVENANTS DE LA SANTÉ**

A Sept-Îles, d'autres organismes ont été créés dans le but de promouvoir la santé chez la population.

#### **L'Unité Sanitaire**

Depuis 1953, le personnel de l'unité sanitaire développe ses programmes de prévention à Sept-Îles et sur toute la Côte-Nord. En 1954, avant la construction de la route, le Stella Maris, petit bateau transformé en clinique de vaccination, voyageait périodiquement entre Forestville et Blanc-Sablon pour dépister les maladies contagieuses au moyen de rayons X.

Le personnel était formé du Dr Edwin Binet, en-

gagé comme officier médical, d'infirmières et d'un expert en radiographie. Louise Fortin, infirmière de l'unité sanitaire, a parcouru de nombreuses fois la Côte avec le Dr Binet. Elle a rapporté que les gens des villages avaient peur des rayons X. Afin de les attirer à l'examen, on présentait au sous-sol de l'église un film du dernier match de hockey des Canadiens. Le Stella Maris termina son aventure vers 1960.



Le Stella Maris: petit bateau transformé en clinique de vaccination et de rayons X voyageant sur la Côte-Nord. L'un de ses capitaines fut Alexandre Nadeau.(source:Lucie Anderson Nadeau)

Quant aux villes nordiques, le bateau ne pouvant pas s'y rendre, un petit appareil de rayons X était

expédié par train. Le Dr Binet travaillait en collaboration avec les spécialistes des Sanatoriums de Gaspé et de Mont-Joli.

En 1956, le personnel de l'unité sanitaire s'installe dans l'école Saint-Paul tout en continuant leurs visites de dépistage dans le but d'enrayer les épidémies de tuberculose. En 1962, Sept-Îles, qui réclamait un bureau permanent de l'unité sanitaire depuis quelques années, vit ses espoirs se réaliser lors de la construction de l'hôpital.

### **Département de Santé Communautaire**

Le principal objectif du DSC est l'amélioration de la santé de la population par l'exécution des programmes d'immunisation, de la santé scolaire et des soins à domicile.

De nos jours, les gens s'occupent plus de leur santé. Ainsi vit-on en 1971 apparaître le carnet de santé: un petit livret destiné à inscrire toutes les vaccinations indispensables à l'immunisation des maladies infectieuses, des notes personnelles et les consultations effectuées dans les CLSC et DSC.

L'intervention de l'infirmière en milieu scolaire se dirige vers l'éducation sanitaire en matière d'alimentation, de soins dentaires, de tabagisme et de sécurité. Elle procède au dépistage précoce des déficiences (surdit , vision et autres) et donne de l'information ad quate aux parents qui en font la demande. Les infirmi res vont aussi sur la r serve in-

dienne appliquer des programmes de prévention en santé.

Implanté en avril 1977 à Sept-Îles, le Service de soins à domicile assure depuis cinq ans un suivi à 378 malades. Sa clientèle se compose de personnes âgées, de malades chroniques, d'handicapés et de quelques cas post-opératoires.

Le DSC offre des cours pré-natals et post-natals. De plus des spécialistes informent le public sur la planification familiale et les services de toxicomanie.

Des cliniques de vaccination se tiennent régulièrement dans plusieurs secteurs de la ville. Les voyageurs adultes en partance pour d'autres pays peuvent aussi se faire immuniser une fois la semaine. Pour ceux qui en font la demande un vaccin contre la grippe est administré gratuitement aux personnes de 65 ans et plus et aux malades chroniques.

Chaque année, le personnel du DSC organise des activités dont le programme des 0-5 ans qui a débuté à Sept-Îles l'an passé. En 1983, une conseillère en animation communautaire s'est ajoutée au personnel.

Le Département de Santé Communautaire a pignon sur rue au 405 Brochu. Ce département, relevant du Centre hospitalier de Baie-Comeau/Hauterive, est devenu un CLSC autonome.

## Centre local de services communautaires

En 1983, le Département de Santé Communautaire sera converti en CLSC devenant ainsi un organisme indépendant. Selon le ministère des Affaires sociales,

“Le CLSC est un établissement qui sur une base locale assure des services de prévention et d’action sanitaire et sociale, reçoit les personnes qui requièrent des services de santé ou sociaux, leur donne les services requis, les conseille ou encore les dirige vers d’autres établissements qui pourront les aider.”<sup>13</sup>

## Camion radiologique

Le camion radiologique du Sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli débuta ses activités au cours de l’été 1944. Voici quelques statistiques concernant le nombre de personnes qui ont été accueillies au camion radiologique:

“En 1944 durant l’été	4,297 personnes
1952	65,661 personnes
1964	85,500 personnes.” <sup>14</sup>

La moyenne d’accueil maximale fixée à 570 personnes par jour fut régulièrement dépassée. Mentionnons qu’à certaines journées on atteignait le nombre de 645 patients. Un record fut établi en 1964 alors que la 1,000,000e personne franchit le seuil du camion.

Chaque année, la roulotte effectuait une tournée sur la Côte-Nord et à Sept-Îles le nombre de visiteurs augmentait à chaque fois. Ce camion radiologique “premier du genre” à circuler dans tout le Québec cessa ses tournées en 1972.



Premier camion radiologique du Sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli, “Tempête de neige avant le départ du printemps”. (source: Téléspore Tremblay)



Dernier camion radiologique du Sanatorium de Mont-Joli. (source: Téléspore Tremblay)

## **Clinique de planification des naissances (Clinique Lazure)**

En 1977, à l'intérieur des hôpitaux, naissaient ces services de planification des naissances surnommés "Clinique Lazure". Il en existe une à l'hôpital de Sept-Îles au local 233 depuis mars 1980 et on y offre les services suivants:

1. l'information sur les différentes méthodes contraceptives (pose de stérilet, prescription de pilules anticonceptionnelles et autres);
2. l'information et consultation pour ligature des trompes et vasectomie;
3. consultation et investigation dans les cas d'infertilité;
4. consultation et référence pour une grossesse non-désirée.

L'orientation fondamentale de la clinique est de venir en aide aux individus et aux couples aux prises avec les différents problèmes cités antérieurement. Le personnel s'emploie à faire comprendre le sens de la planification des naissances et à faire adopter cette pratique comme moyen d'améliorer la qualité de la vie.

Pendant l'année 1980-81, la clinique a reçu 421 personnes en planning familial. Depuis 1982, elle s'occupe également des demandes d'interruption de grossesse (avortement thérapeutiques).

## **Parrains de la santé**

À Sept-Îles, certains groupes ont collaboré et collaborent encore d'une façon marquée aux services de la santé.

Rappelons-en quelques-uns: la Compagnie minière IOC versait à l'hôpital des Sept-Îles sous forme d'aide spéciale la somme de 50 000 \$. Le Club Lions défrayait le coût des voyages et des dépenses de certaines personnes qui devaient subir une opération à l'extérieur de la ville. De plus, cet organisme apporta une aide financière aux aveugles et aux enfants infirmes de la région. Le conseil d'administration décida d'offrir, à l'Ambulance Saint-Jean, un respirateur à oxygène et, à l'hôpital des Sept-Îles, un appareil pour détecter la surdité.

Pour leur part, les clubs Optimistes et Richelieu, les Chevaliers de Colomb et la Légion Canadienne sont au nombre des bienfaiteurs de la santé.

## **Ambulance Saint-Jean**

L'Ambulance Saint-Jean est un organisme à but non-lucratif et existe à Sept-Îles depuis 1961. Les membres, tous des bénévoles, sont recrutés parmi la population. Au début, il existait une brigade pour les hommes et une pour les femmes. Depuis 1970, la brigade est mixte et l'administration de la région 09 relève de la section Baie-Comeau/Hauterive.

Les membres reçoivent des cours en secourisme général et en soins à domicile. Chaque année ils passent l'examen qui renouvelle leur carte. Ils sont au service de la population lors de manifestations sportives et culturelles où il y a risque d'accidents.

Les adultes sont appuyés par les cadets qui les aident dans leur fonction. Ces cadets âgés de 14 à 17 ans sont au nombre de 12 et d'autres attendent pour passer l'examen. Toutefois il faut qu'ils aient suivi un cours de seize heures qui les prépare à recevoir leur attestation.

## **Croix-Rouge**

La Croix-Rouge, un organisme existant au Canada depuis la fin du siècle dernier, fournit une quantité impressionnante de services sanitaires et sociaux dans la région. Ainsi prête-t-elle des béquilles, des fauteuils roulants pour de courtes durées. Elle dispense des cours de sécurité aquatique et de natation dans le but de former des moniteurs compétents pour nos jeunes. Les membres bénévoles accomplissent 90% du travail et, à chaque année, ils organisent des campagnes de souscription. Régulièrement, la Croix-Rouge effectue des cliniques de sang afin de distribuer ce précieux liquide aux établissements de santé.

## **Alcooliques Anonymes**

Les Alcooliques Anonymes regroupent des hommes et des femmes qui mettent en commun leurs espoirs en la résolution de leurs problèmes avec l'alcool et par conséquent cherchent à en aider d'autres aux prises avec le même handicap.

### **Al-Anon**

Al-Anon est une fraternité d'hommes, de femmes et d'enfants dont la vie a été affectée par un membre de leur famille ayant un problème avec l'alcool. Ce groupe a pour but d'apporter un soutien au conjoint.

### **Alateen**

Alateen est un groupe composé de jeunes de 12 à 20 ans dont la vie a été affectée à cause de leur rapport avec un alcoolique. Ils se réunissent afin de s'aider mutuellement à résoudre leurs problèmes. De ce fait ils concentrent leurs efforts à se développer personnellement afin d'atténuer les effets nocifs que peut produire l'alcool sur leur existence.

## **Fraternité Victoire aux Toxicomanies**

La FVAT est née en février 1970 d'un groupe de personnes ayant vécu un problème d'alcool et désireuses d'offrir aux gens de Sept-Îles une maison d'accueil où l'on puisse assurer un certain suivi dans leur traitement.

En 1981, ce regroupement devint membre de la Fédération des organismes bénévoles au service des toxicomanes du Québec. Il reçut des subventions des gouvernements fédéral et provincial afin d'embaucher des animateurs et d'ouvrir un centre d'information sur l'alcoolisme et d'autres toxicomanies. Malheureusement, depuis décembre 1982, ces services n'existent plus.

Après quatre ans de fonctionnement, l'équipe de la FVAT travaille sur un programme de relocalisation et de restructuration de la maison afin d'offrir de meilleurs services et de répondre à une clientèle sans cesse grandissante.

La clientèle de la FVAT est composée de jeunes et d'adultes, hommes ou femmes de 18 ans et plus aux prises avec un problème relevant de la toxicomanie. (ANNEXE XII)

Cette maison d'accueil permettra aux toxicomanes d'acquérir le plus d'autonomie possible en facilitant leur retour dans la société et en leur apprenant à accepter ce qu'ils sont et non ce qu'ils voudraient être.



## CHAPITRE VI

### LES MÉDECINS



Gérard Beaulieu, médecin

#### IDENTIFICATION

1. Nom: Gérard Beaulieu
2. Lieu et date de naissance: Saint-Ulric de Matane, le 23 février 1906
3. Statut social: Marié à Dorothy Nagle
4. Enfants: Jacques, Ronald, Robert et Gréta

## **ÉTUDES**

1. Primaires: Saint-Ulric
2. Classiques: Séminaire de Rimouski
3. Universitaires: Université Laval de Québec
4. Stage: Université d'Ottawa

## **OCCUPATION**

1. Médecin à Chamsford en Ontario durant huit mois.
2. 1938: Il arrive à Sept-Îles et exerce son métier chez les Indiens et ouvre une clinique privée sur la rue Arnaud.
3. 1939 à 1945: Médecin desservant la Base Militaire de Moisie.
4. Médecin à l'hôpital du 3 MILLE.
5. 1962 à 1979: Il fait partie du bureau médical à l'hôpital des Sept-Îles.
6. Bureau au 407 Arnaud.

## **ACTIVITÉS PARA-MÉDICALES**

1. 1936: Obtention d'un certificat de pratique médicale dans toutes les colonies du Commonwealth par le gouvernement fédéral.
2. Il a ouvert la première pharmacie à Sept-Îles.
3. 1980: Il reçoit une décoration le nommant parmi les médecins émérites de l'Association Médicale Canadienne.
4. 1983: Il fut reçu membre de l'Ordre du mérite nord-côtier.

## **IMPLICATION SOCIALE**

Sa grande disponibilité envers la population de Sept-Îles a été sans aucun doute l'engagement le plus important auprès de sa communauté.

## **LOISIRS**

Marche, lecture, jardinier à l'occasion.



Roger Smith, chirurgien

## **IDENTIFICATION**

1. Nom: Roger Smith
2. Lieu et date de naissance: Saint-Guillaume, le 19 juillet 1915
3. Statut social: Marié à Marcelle Patry

## **ÉTUDES**

1. Primaires: Saint-Guillaume
2. Classiques: Séminaire de Nicolet
3. Universitaires: Université Laval de Québec

## **OCCUPATION**

1. 1941: Pratique à Blanc-Sablon
2. Octobre 1942 au 13 octobre 1968: Pratique à l'hôpital de Clarke-City, dessert Shelter-Bay et la Basse Côte-Nord.
3. 1968: Pratique à La Malbaie.

## **ACTIVITÉS PARA-MÉDICALES**

1. 1969: Récipiendaire d'une bourse "Shering" pour spécialisation en gynécologie et en obstétrique.

## **IMPLICATION SOCIALE**

1. Co-Fondateur du Club de Golf Sainte-Marguerite et membre honoraire à vie de ce même club.
2. Organisateur actif de loisirs à Clarke-City dont la population retiendra son nom pour leur Centre de loisirs.

## **LOISIRS**

Hockey, golf, pêche.



Jean Drouin, médecin

## **IDENTIFICATION**

1. Nom: Jean Drouin
2. Lieu et date de naissance: Québec, le 2 juin 1927
3. Statut social: Marié à Yolande Archambault
4. Enfants: Ghislaine, Josée, Pierre, Nathalie et Christian

## **ÉTUDES**

1. Primaires: Québec
2. Classiques: Québec
3. Universitaires: Université Laval de Québec

## **OCCUPATION**

1. 1953: Reçu médecin et ouvre la Clinique Saint-Joseph avec le docteur Laflamme.
2. 1955: Médecin assigné à la Royal Canadian Air Force et en charge d'Immigration Canada.
3. 1980: Bureau à la Polyclinique de l'Anse, 78 Lemaire.

## **ACTIVITÉS PARA-MÉDICALES**

1. Secrétaire et trésorier au Conseil des médecins et dentistes de Sept-Îles.

2. Membre de l'Association médicale canadienne de la Fédération des omnipraticiens et de la Corporation professionnelle des médecins.

### **IMPLICATION SOCIALE**

1. 1978: Président de la campagne pour la fondation des maladies du coeur.
2. Membre du Club Richelieu depuis 15 ans.

### **LOISIRS**

Tennis, ski de fond, ski alpin et le jardinage.



Louis E.K. Laflamme, médecin

## **IDENTIFICATION**

1. Nom: Louis E.K. Laflamme
2. Lieu et date de naissance: Montmagny, le 21 juin 1927
3. Statut social: Marié à Michèle Pouliot
4. Enfants: Louis, Lucie, Marie, André, Jean, Renée, Manon

## **ÉTUDES**

1. Primaires: Montmagny
2. Classiques: Séminaire de Québec
3. Universitaires: Université Laval de Québec

## **OCCUPATION**

1. 1953: Il arrive à Sept-Îles et ouvre la Clinique Saint-Joseph avec le docteur Drouin. Il est aussi le médecin desservant la Royal Canadian Air Force à Moisie.
2. Maintenant il est à Sherbrooke et travaille auprès des personnes âgées.

## **ACTIVITÉS PARA-MÉDICALES**

1. Président du Bureau médical.
2. Premier officier médical des Cadets de la marine.

3. Officier de Quarantaine.

### **IMPLICATION SOCIALE**

1. Président du Club Richelieu.
2. Président de la Commission scolaire locale et de la Commission scolaire régionale du Golfe.

### **LOISIRS**

Golf et lecture.



Paul-Maurice Roy, médecin

## **IDENTIFICATION**

1. Nom: Paul-Maurice Roy
2. Lieu et date de naissance: Saint-Pascal de Kamouraska, le 7 février 1913
3. Statut social: Marié à Andrée Lebel
4. Enfants: Danielle, Michèle, Guy et Dominique

## **ÉTUDES**

1. Primaires: Saint-Pascal de Kamouraska
2. Classiques: Sainte-Anne de la Pocatière
3. Universitaires: Université Laval de Québec
4. Stage: Les Forces Armées Canadiennes de 1942 à 1946 dont 2 ans outre-mer

## **OCCUPATION**

1. 1951: Baie-Trinité.
2. 1954: Arrive à Sept-Îles, le 15 septembre.
3. 1957 à 1961: Clinique au Sportsman Club.
4. 1961 à 1969: Installe une clinique sur la rue Arnaud.
5. 1969: Bureau sur la rue Brochu.
6. 1975: Il ouvre un clinique médicale sur la rue Père Divet.
7. 1980: Médecin itinérant à Gallix et à Pentecôte.

## **ACTIVITÉS PARA-MÉDICALES**

1. 1957 à 1960: Président du Bureau médical à l'hôpital du 3 MILLE.

## **IMPLICATION SOCIALE**

1. Fondateur du Flying Club.
2. Membre des clubs Lions et Richelieu de Sept-Îles.

## **LOISIRS**

Chasse et pêche.



Urgel Pelletier, médecin

## **IDENTIFICATION**

1. Nom: Urgel Pelletier
2. Lieu et date de naissance: Sainte-Anne-des-Monts, le 27 août 1925
3. Statut social: Marié à Jeannine Gagnon
4. Enfants: Lise, Sylvie, Louis

## **ÉTUDES**

1. Primaires: Sainte-Anne-des-Monts
2. Classiques: Collège de Sainte-Anne de la Pocatière
3. Universitaires: Université Laval de Québec

## **OCCUPATION**

1. 1960: Arrive à Sept-Îles, bureaux: 41 Smith, 513 rue Brochu, 700 boul. Laure
2. 1983: Bureau à la Polyclinique de l'Anse, 78 Lemaire

## **ACTIVITÉS PARA-MÉDICALES**

1. 1963 à 1970: Membre de la Corporation de l'hôpital des Sept-Îles.
2. 1964 à 1968: Chef du département de pédiatrie.

3. 1965 à 1971: Professeur attitré en gynécologie-obstétrique auprès des infirmières-auxiliaires.
4. 1976: Président-fondateur et organisateur de la première campagne de financement des "Maladies du Coeur".
5. 1977: Président et organisateur de la collecte de sang de la Croix-Rouge.
6. 1983: Chef du département des soins prolongés.
7. Médecin attitré de l'Ambulance Saint-Jean pendant plusieurs années.
8. Membre de l'Association des médecins de langue française, de l'Association médicale du Québec, de la Fédération des omnipraticiens du Québec et président de l'Association des médecins de la Côte-Nord.

### **IMPLICATION SOCIALE**

1. 1974: Président du Club Richelieu qui le compte parmi les pionniers de cet organisme.
2. 1975 à 1980: Il a été responsable du Centre de Jour mis sur pied par le Club Richelieu.
3. Conférencier invité auprès de plusieurs associations locales et régionales sur différents sujets médicaux.

### **LOISIRS**

Il collectionne les oeuvres d'art exécutés par les peintres canadiens.



Louis-Joseph Roy, chirurgien

## **IDENTIFICATION**

1. Nom: Louis-Joseph Roy, chirurgien
2. Lieu et date de naissance: Sainte-Anne-des-Monts, le 24 décembre 1929
3. Statut social: Marié à Réjane Trudel
4. Enfants: France-Valérie, Geneviève et Emmanuelle

## **ÉTUDES**

1. Primaires: Sainte-Anne-des-Monts
2. Classiques: Collège classique de Gaspé
3. Universitaires: Université Laval de Québec
4. Stages: 1. 1959: Chef résident à l'Hôtel-Dieu de Québec.  
2. 1960: Stage en chirurgie générale aux hôpitaux Hammersmith et Middlesex, en Angleterre.  
3. 1982: Stage en médecine du travail à Cincinnati.

## **OCCUPATION**

1. 1960 à 1964: Havre-Saint-Pierre.
2. 1964: Il arrive à Sept-Îles et ouvre son bureau au 700 boul. Laure.

## **ACTIVITÉS PARA-MÉDICALES**

1. 1964: Il est nommé "Fellow" de l'American College of Surgeons.
2. 1965 à 1967; 1971 à 1973; 1980 à 1982: Président du Conseil des médecins-dentistes de Sept-Îles.
3. 1970: Membre du Conseil d'administration du CSS.
4. 1978: Vice-président de la Corporation de l'hôpital des Sept-Îles.
5. Instigateur du programme d'enseignement permanent à l'hôpital des Sept-Îles.
6. En charge à tour de rôle de la chirurgie à l'hôpital.
7. Chirurgien - consultant en médecine de travail.
8. 1981: Membre du Conseil de l'Association médicale canadienne et Président de l'Association médicale du Québec.

## **IMPLICATION SOCIALE**

1. Club Richelieu: 1965: Membre.  
1967: Président.  
1968: Gouverneur et administrateur.
2. Membre de la Croix-Rouge canadienne.
3. Organisateur de plusieurs cliniques de sang.
4. Co-organisateur de campagnes de financement pour la Société canadienne du Cancer de Sept-Îles.
5. Membre du Comité des spectacles de Sept-Îles et des Jeunesses musicales du Canada.

## **LOISIRS**

Lecture, musique, ski de fond, marche et voyages.



Jacques Archambault, chirurgien

## **IDENTIFICATION**

1. Nom: Jacques Archambault, chirurgien
2. Lieu et date de naissance: Amqui, le 17 janvier 1934.
3. Statut social: Marié à Denise Forbes
4. Enfants: Line, Pierre, Marie

## **ÉTUDES**

1. Primaires: Amqui
2. Classiques: Séminaire de Rimouski
3. Universitaires: Université Laval de Québec

## **OCCUPATION**

1. 1966: Il arrive à Sept-Îles et installe son premier bureau au 700 boul. Laure.
2. 1983: Bureau à la Polyclinique de l'Anse, 78 Lemaire.

## **ACTIVITÉS PARA-MÉDICALES**

1. Membre du Conseil d'administration de l'hôpital des Sept-Îles et du CRSSS.
2. Président pendant 3 ans du Conseil des médecins-dentistes de Sept-Îles.
3. Représentant de la Côte-Nord au sein du Conseil provincial des bureaux médicaux.

## **IMPLICATION SOCIALE**

1. Membre du Club Richelieu et du Conseil d'administration de l'Institut d'Enseignement de Sept-Îles.

## **LOISIRS**

Tennis, golf, ski alpin, balle molle et musique.



## CHAPITRE VII

### LES SPÉCIALISTES

En citant la Côte-Nord, nous parlons d'une région éloignée des grands centres qui, eux, peuvent offrir des services plus spécialisés. Cet éloignement, jumelé avec l'absence de spécialistes dans le domaine médical, fait qu'il est très difficile de recevoir les soins médicaux adéquats dans la région. Pourtant, le droit aux services de santé et aux services sociaux de qualité, faciles d'accès, efficaces et continus est reconnu légalement au Québec depuis 1972.

“La Corporation professionnelle des médecins publie des données au Québec qui révèlent un rapport d'un omnipraticien pour 1 722 habitants sur la Côte-Nord, alors que pour l'ensemble du Québec il est de un par 1 026 habitants. La disparité s'accroît dans le cas des spécialistes; la Côte-Nord est la région la plus dépourvue avec un spécialiste par 9 794 habitants alors que pour l'ensemble du Québec le rapport moyen est de un pour 1 076 habitants.”<sup>15</sup>

“Le CRSSS constate que le recrutement et la rétention des spécialistes font l'objet d'un cercle vicieux sur la

Côte-Nord. En effet, les médecins spécialistes n'y viennent pas parce qu'ils n'y trouvent pas d'équipement et inversement les Affaires sociales n'octroient pas d'équipement parce qu'il n'y a pas de spécialistes résidents.

Les budgets de développement seraient également en cause et répondraient à la même mécanique; pas de budget de développement parce que pas de spécialistes et pas de spécialistes parce que pas de budget de développement.”<sup>16</sup>

La surcharge de travail chez les omnipraticiens est évidente en région. Cependant, l'absence de spécialistes n'est évidemment pas la seule lacune à notre système de santé.

“Jusqu'à ces dernières années, les politiques du MAS étaient si contraignantes que les hôpitaux de la région se trouvaient quasiment dans l'impossibilité d'y faire venir des spécialistes. Dans un effort de socialisation du système le ministre Denis Lazure, en 1980, essaya de modifier les structures afin de permettre à la population une meilleure accessibilité aux services des spécialistes.”<sup>17</sup>

Les besoins réels d'une population donnée ne sont pas uniquement d'avoir deux ou trois médecins par tant d'habitant. Il faut aussi des médecins prêts à répondre aux besoins de la population. Ceux-ci doivent être déterminés à servir en collaboration avec les médecins déjà établis dans le milieu. Ce n'est pas une question politique, mais une responsabilité professionnelle envers les gens d'une région, qui ont droit aux mêmes services que ceux de Montréal ou d'ailleurs.

“Plusieurs médecins manifestent de l'intérêt pour venir s'établir à Sept-Îles. En effet plusieurs d'entre eux envoient des photocopies de leur demande et tant qu'ils ne sont pas sur place, on ne peut être certain qu'ils vont venir s'installer. Une autre question vont-ils rester chez nous? Un médecin qui vient s'installer sur la Côte-Nord doit avoir le feu sacré pour faire face aux nouveaux

obstacles. Il faut régler les problèmes rapidement, poser des diagnostics aussi précis que possible. Souvent les confrères sont éloignés, les communications difficiles. Le médecin doit être un travailleur, avoir une bonne santé, être équilibré et avoir un bon jugement.”<sup>18</sup>

“Depuis 5 ans à Sept-Îles”, de renchérir le Dr Bujold, “il y a eu un roulement de 22 médecins. Parmi les médecins qui sont arrivés au cours des 5 dernières années, 10 sont partis et 12 sont restés.”<sup>19</sup> Certaines compensations permettent à ceux-ci d’assister à des congrès ou à participer à d’autres activités connexes.

### **A quand un gynécologue permanent?**

La situation des femmes est sûrement problématique sur la Côte-Nord. Quelle est la situation à Sept-Îles? Les femmes veulent un gynécologue résidant. Depuis l’ouverture de l’hôpital des Sept-Îles en 1962, un seul gynécologue est venu et il y est demeuré quelques années. Le très grand nombre d’interventions pratiquées à l’hôpital justifie amplement cette revendication (ANNEXE XIII). L’ardeur et la détermination démontrées par les femmes afin de sensibiliser les autorités de l’hôpital à solutionner leur problème n’ont donné aucune réponse affirmative.

Les “chirurgiens-généralx” connaissent assez bien le domaine de la gynécologie, mais le gynécologue a été formé spécifiquement pour traiter le ventre des femmes. “C’est sans doute dans leur ventre que les femmes ont le plus mal et de leur ventre qu’elles

sont le plus expropriées par l'appareil médical.'<sup>20</sup> Plusieurs d'entre elles sont inquiètes pour leur santé. Le cancer, cette maladie à la mode, agit sournoisement. Combien de femmes se rendent à l'extérieur de la ville à tous les ans afin de consulter un gynécologue? Elles y vont souvent et ce, sans demander de frais de remboursement.

En 1975, un groupe d'animatrices de l'Escale a formé un comité de revendication pour la venue d'un spécialiste en gynécologie. 600 personnes ont apposé leur signature sur une pétition qui a été remise au CRSSS.

En septembre 1979, les dames du Cercle des Fermières préparèrent elles aussi une demande pour la venue d'un gynécologue. Ghislaine Lavoie responsable de ce dossier n'a pu remettre le document détruit lors de l'incendie de sa résidence.

En 1980, les responsables du comité santé, un organisme sous-jacent au Regroupement des femmes, présentèrent une demande au Conseil d'administration de l'hôpital afin qu'un gynécologue s'installe à Sept-Îles. 1 079 personnes ont signé la formule.

A l'été 1980, l'Association Féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) de Sept-Îles a parrainé un projet étudiant qui a permis de faire des études dans le domaine de la santé. Les bénévoles de l'AFEAS ont compilé et synthétisé les données recueillies par les étudiants. Le rapport sera déposé sous peu.

Ces personnes ont travaillé laborieusement à la préparation de tous ces documents. Elles ne veulent pas recommencer les mêmes démarches.

Dans l'attente, les femmes de Sept-Îles recevront-elles un jour une réponse positive ou devront-elles se battre encore longtemps? Pourquoi repousse-t-on toujours du revers de la main ce besoin d'un service gynécologique, urgence incontestable pour les Septiliennes? Le Dr Raynald Bujold, directeur des services professionnels à l'hôpital, nous a par ailleurs mentionné que le prochain spécialiste à venir s'établir à Sept-Îles sera un GYNÉCOLOGUE...



## CHAPITRE VIII

### LA SANTÉ MENTALE

“La santé mentale, c’est quoi? Voici en résumé ce qu’on en dit.

En général, la santé mentale est un état d’équilibre psychique et émotionnel. Certains experts soutiennent que la santé mentale est l’absence de maladie mentale. Pour d’autres, c’est pour un individu, la capacité d’occuper une situation, d’élever une famille, d’éviter les ennuis avec la loi, et de profiter des occasions de se détendre.

On peut donc décrire ainsi une personne qui jouit d’une bonne santé mentale: elle est bien dans sa peau, elle est à l’aise avec les autres et elle affronte facilement les exigences de la vie.

C’est là le portrait sommaire de celui qui a appris à maîtriser ses sentiments de peur, de colère, d’amour, de jalousie, de culpabilité ou d’inquiétude; qui accepte les déceptions, qui se respecte lui-même sans surestimer ou sous-estimer ses talents et qui enfin se sent capable de prendre en main toutes les situations.

De plus, la personne mentalement saine est capable d’amour, elle fait confiance aux autres et s’attend à être payée de retour; elle établit des relations personnelles satisfaisantes et durables.

Dans sa vie quotidienne, elle fait face aux problèmes au fur et à mesure qu’ils se présentent; elle assume ses

responsabilités, reste ouverte aux expériences et aux idées nouvelles; elle exploite ses dons naturels et sait prendre ses propres décisions; bref elle est capable d'efforts soutenus qui lui apportent un sentiment de satisfaction.

Il faut cependant se rappeler que nul ne possède toutes les caractéristiques d'une bonne santé mentale en tout temps. Les déceptions, les anxiétés, les hauts et les bas sont le lot de tous.<sup>21</sup>

Comme nous l'avons énoncé précédemment, la population de Sept-Îles s'est accrue vers les années 1950. Plusieurs d'entre nous ont vécu ces années d'abondance où le travail et l'argent demeuraient les valeurs les plus importantes.

Avons-nous oublié ces longues heures de labeur où il fallait trimer le jour, construire le soir et recommencer le lendemain. Cette course effrénée occupait le corps et l'esprit. Notre manière de vivre a complètement changé. D'autres préoccupations rongent l'esprit et la santé de la population.

La tension et l'angoisse sont des réactions normales face aux événements qui menacent notre bien-être. Ces angoisses proviennent d'accidents, de problèmes financiers et de difficultés au travail ou en famille. Selon une étude, les travailleurs s'adaptent différemment à une situation de chômage. Avec les fermetures temporaires ou permanentes que nous connaissons présentement, plusieurs travailleurs vivent très mal ces licenciements. Certains développent de l'irritation contre eux, en se tenant responsables d'être sans travail ou ils dirigent leur agressivité et leur violence contre les autres. D'autres acceptent relativement bien cette situation et espèrent en des jours meilleurs.

Des circonstances comme celles énumérées provoquent chez les gens beaucoup de stress. Le corps et l'esprit ne font qu'un, ce qui perturbe le premier atteint aussi l'autre et vice-versa.

### **Les soins en psychiatrie**

D'après les personnes rencontrées et les recherches que nous avons faites, il y a eu très peu de cas de malades mentaux dans notre milieu. Quelques enfants devenus adultes avaient des comportements étranges et différents. Ils étaient acceptés et protégés par les parents qui, pour la plupart, s'enfermaient dans un mutisme absolu devant le malheur qui les frappait.

L'hôpital accueillait des patients qui requéraient des soins particuliers. Par ailleurs, les grands malades étaient transportés à Saint-Michel Archange, devenu aujourd'hui le Centre Robert Giffard.

Vers 1968, l'hôpital des Sept-Îles donnait des services en psychiatrie. Une équipe volante et des spécialistes consultants rencontraient les patients. Il s'agissait des docteurs Lemelin, Dorion, Wello et Santerre. Le 30 décembre 1980, l'hôpital aménagea une unité de santé mentale pouvant accueillir 12 malades. En 1982, le Dr Charles Massac, psychiatre, vint s'installer à Sept-Îles et cela pour le grand bien de nous tous.

Avec l'agrandissement de l'hôpital, l'unité de santé mentale aura une capacité de 35 lits. Selon Nelson Michaud, directeur général, l'équipe soi-

gnante augmentera ses effectifs et d'autres spécialistes s'y joindront: médecins, infirmières, psychiatres et personnel para-médical.

### **L'Association canadienne pour la santé mentale**

L'Association canadienne pour la santé mentale existe depuis une cinquantaine d'années au Canada et environ depuis vingt-cinq ans au Québec. C'est le 7 février 1978 qu'une filiale locale de l'ACSM a été fondée à Sept-Îles.

Les objectifs de cette Association sont les suivants:

- a) promouvoir la santé mentale
- b) prendre la défense des droits des personnes qui souffrent de troubles de personnalité
- c) former des bénévoles aptes à faciliter l'intégration de l'individu dans la société.

La situation au niveau de la santé mentale est désespérante. La prévention devient alors une priorité. L'ACSM envisage d'accentuer son action dans le milieu. Voici les grandes lignes de son programme:

- 1 - faire la promotion de la santé mentale dans les écoles secondaires de la ville
- 2 - des conférences données par des spécialistes résidants ou invités
- 3 - l'écoute téléphonique faite par des bénévoles et sous l'étiquette de la confidentialité
- 4 - des cours de formation aux personnes intéressées à donner un peu de leur temps.

La personne qui a dû être hospitalisée par suite de

dépression éprouve parfois de la difficulté à se retrouver parmi les siens. Un(e) bénévole peut lui aider en la soutenant moralement. Il suffit de lui donner quelques moments d'attention, d'échanger et de lui communiquer sa joie de vivre.

Le(a) bénévole retire beaucoup de satisfaction de ces échanges, car un climat de confiance s'établit fréquemment entre les personnes. L'expérience est valorisante et souvent il s'établit des liens d'amitié durables.

Les bénévoles du Comité Robert Cliche, sous-comité de l'ACSM, organisent des activités de toutes sortes aux bénéficiaires de la Clinique externe du centre hospitalier. Les objectifs recherchés par ces distractions visent à ce que ceux-ci réduisent leur consommation de médicaments et qu'ils reprennent confiance en eux. Ainsi leur habileté créatrice se développe et ils cherchent à satisfaire leur soif de l'inconnu et leur besoin d'autonomie.



## CHAPITRE IX

### LA POLITIQUE DES TRANSPORTS

“Au même titre que les Îles-de-la-Madeleine, l'île d'Anticosti et le Nouveau-Québec, la région socio-sanitaire de la Côte-Nord a été déclarée “région isolée” par le ministère des Affaires sociales dans son énoncé de politique de transport des malades au Québec.

Une “région isolée” est ainsi définie: Une région isolée se caractérise d'une part, par l'absence de ressources médicales adéquates pour satisfaire les besoins de santé que la population est en droit de recevoir, et d'autre part, par l'absence de route ou l'existence de route non carrossable aux fins de transport des malades.

Cette décision, il va sans dire a soulevé le mécontentement des professionnels de la santé et le directeur des services professionnels de l'hôpital de Sept-Îles, le Dr Raynald Bujold, ne s'est pas caché pour dire combien il trouvait absurde et dénuée de bon sens une telle définition qui ne s'applique pas à la Côte-Nord. Exception faite des basse et moyenne côtes à l'est de Havre-Saint-Pierre et des villages nordiques, c'est-à-dire le quart des résidents de la région 09.”<sup>22</sup>

## Et d'ajouter Jean-Didier Fessou:

“Pour le Dr Bujold et ses collègues, cette décision pourrait compromettre les efforts et les pressions du corps médical septilien pour doter la région et l'hôpital des ressources humaines et matérielles nécessaires aux besoins du milieu. Cette décision consacre le statu quo et entérine définitivement la politique du transport des patients à l'extérieur. Politique arrêtée en novembre dernier et qui coûterait pour la région 09, sur une base annuelle, un montant d'environ 1.5 million.

Il serait préférable d'investir ce montant dans la région et permettre à l'hôpital de Sept-Îles de remplir son mandat et sa vocation d'hôpital régional au service des 70 000 résidents de Baie-Trinité à Blanc-Sablon en incluant les villes nordiques.”<sup>23</sup>

Les malades qui ne peuvent recevoir les soins nécessaires non disponibles dans la région se trouvent dans l'obligation d'être transportés vers un établissement de santé à l'extérieur de la ville de Sept-Îles. Les Affaires sociales remboursent les frais inhérents à ces déplacements.

Le malade qui doit recevoir des soins spécialisés doit remplir un certain nombre de conditions avant d'être admissible au transport gratuit:

1. Être admis ou inscrit à l'hôpital.
2. Avoir besoin de consulter un médecin spécialiste non disponible à Sept-Îles.

De ces deux conditions préalables, la démarche se poursuit:

- 1 - Déterminer le moyen de transport le plus économique.
- 2 - Recevoir l'autorisation du directeur des services professionnels de l'hôpital des Sept-Îles au nom du directeur général.
- 3 - Pour le bénéficiaire et à son retour, prouver

qu'il a réellement reçu les services pour lesquels il a été transféré.

A la suite de l'étude du dossier et de l'acceptation des preuves exigées, le service des finances de l'hôpital des Sept-Îles remboursera au patient les frais de transport.

C'est le 9 novembre 1979 que la politique du MAS, concernant le transport gratuit des malades ayant besoin de services spécialisés non disponibles dans la région, a été considérablement élargie. "En l'espace de quelques mois le budget consacré au transport des patients hors de la région est passé de 400 000\$ par année à près de 2.5 millions en 1981."<sup>24</sup>

Ces montants alloués pour l'élargissement de la politique des transports ne suffisent pas à donner une entière satisfaction aux malades. La pénurie de spécialistes dans la région est toujours évidente. Les personnes qui doivent se rendre à Québec, Chicoutimi ou à Montréal, ne le font pas toujours par goût du voyage ou de l'aventure mais bien par obligation.

Une dame âgée de quatre-vingts ans nous démontre assez bien par ses réflexions que les personnes âgées vivent parfois des situations pénibles. Cette dame, souffrant de glaucome, se rend à l'extérieur de Sept-Îles assez régulièrement. Les préparatifs, la fatigue, les frais occasionnés par les voyages répétés et les démarches pour obtenir des rendez-vous sont autant de problèmes qui pourraient être évités si le spécialiste venait à Sept-Îles de temps à autre. Cette dame n'est pas la seule à vivre de telles situations.

Nelson Michaud, directeur général de l'hôpital des Sept-Îles, lors de l'enregistrement d'une émission

radiophonique, a fourni des données intéressantes concernant les transports des malades. "En provenance de Havre-Saint-Pierre, Gagnon, Fermont et Blanc-Sablon, 3 000 personnes ont dû être transportées vers les grands centres. A Sept-Îles, le total des transferts se chiffre à 3 000 et de ce nombre 436 personnes ont eu recours à un ophtalmologiste."<sup>25</sup>

En 1983, le CRSSS a préparé un dépliant mentionnant qu'il y a trois étapes à respecter pour avoir droit à une subvention de déplacement:

- 1 - Obtenir de votre médecin traitant ou de votre dentiste une prescription de transport, ou encore dans le cas des personnes handicapées une demande de transport de votre praticien social.
- 2 - Présenter votre demande à l'établissement susceptible de subventionner vos déplacements. Il déterminera si vous êtes admissible à une subvention. Ne partez pas sans avoir obtenu l'autorisation de transport.
- 3 - Si vous vous êtes conformé aux deux étapes précédentes, vous devez en dedans de 30 jours produire les documents suivants:
  - a) Un document signé attestant que vous avez reçu des services dans un autre établissement.
  - b) Les reçus exigés par l'établissement qui subventionne votre transport.

## CHAPITRE X

### RECETTES MÉDICINALES POPULAIRES

#### TISANES ET SIROPS

##### **BRONCHITE, RHUME ET GRIPPE:**

Faire bouillir des feuilles de savoyane séchées. Infuser et mélanger avec du sirop "Painkiller" et du miel. Buver.

##### **FATIGUE:**

a) Faire une décoction d'aulnes rouges, boire ce liquide nature ou ajouter du thé si désiré.

b) Battre dans du lait des oeufs, du cognac et du sucre.

##### **GASTRO:**

Mélanger 1 c. à soupe de brandy et de la fécule de maïs avec de l'eau. Avaler, répéter au besoin.

**LAXATIF:**

Prendre 1 c. à table de graines de lin moulues dans un verre d'eau ou de jus, deux fois par jour. Ce laxatif contient beaucoup d'acides gras insaturés et de protéines.

**NERVOSITÉ:**

Boire du lait chaud aromatisé de gingembre.

**PURGATION:**

Mélanger du soufre et de la mélasse. Prendre durant 9 jours une petite quantité à la fois. Pour terminer le traitement, ingurgiter de l'huile de castor.

**RÉCHAUFFANT:**

Du sirop "Painkiller" mélangé avec de l'eau et du sucre.

**RHUMATISMES:**

a) Incorporer un pied de céleri et une pinte d'eau dans une casserole. Faire bouillir une heure et demie et boire.

b) Cueillir des épines de sapin, les écraser et les faire bouillir avec un peu d'eau. Excellent onguent pour les rhumatismes.

**TISANES ET SIROPS:**

a) Tremper des écorces de sapin blanc dans de l'eau froide. La tisane obtenue étant très amère, on peut y ajouter différentes sortes de jus.

b) D'autres tisanes peuvent être obtenues en mélangeant avec de l'eau bouillante, du thé du Labrador, de l'herbe jaune, de l'écorce d'épinette rouge, de l'herbe à dinde, de l'anisette (anis) ou du tanaisie. N.B. La tanaisie, plante des taluts à fleurs jaunes, poussait à Sept-Iles à 2 ou 3 endroits. Elle était très employée.

c) Infuser des feuilles de baume séchées.

d) Faire une décoction avec du tanaïs et de l'ortie (si on le désire) séchées. Ajouter un peu de boisson alcoolisée. La transpiration provoquée par cette mixture hâtera la guérison dans le cas de refroidissement par exemple.

e) Macérer de l'écorce de sapin blanc dans de l'eau. Ajouter de la graine de lin et du sucre. Brasser jusqu'à consistance de sirop.

f) Obtenir une tisane en laissant tremper dans de l'eau de l'écorce d'épinette et d'aulne.

### **VESSIE:**

Faire bouillir des cheveux de blé d'inde dans 2 pintes d'eau pendant 45 minutes. Couler le liquide et boire.

## **REMÈDES ET CATAPLASMES**

### **BLOCAGE DE REINS:**

Placer de l'huile d'olive dans de l'eau chaude. Faire bouillir et ajouter 4 cuillerées à soupe de mélasse. Donner un lavement.

### **COUP D'HACHE:**

Mélanger de la gomme de sapin avec du saindou et de l'écorce d'épinette rouge. Faire un pansement avec cette mixture.

### **FOULURES:**

Mélanger de l'huile d'olive avec du bois d'anissette bouilli. Frotter les enflures et les foulures avec ce mélange.

**FURONCLES:**

a) Appliquer un cataplasme fait d'un mélange de mélasse et de savon du pays.

b) Un mélange de savon du pays et de sucre brun appliqué en cataplasme peut aussi hâter la guérison.

**MAUX DE TÊTE:**

Trancher des patates crues, les poivrer et les déposer sur un linge que vous appliquez sur le front.

**MOUCHE DE MOUTARDE:**

Mélanger de la moutarde sèche et de la farine. Ajouter un peu d'eau. Introduire cette pâte entre deux carrés de chiffon et appliquer sur la poitrine durant une dizaine de minutes.

**MUGUET OU CHANCRE:**

Diluer de l'alun dans de l'eau stérilisée. Nettoyer la langue du bébé avec une petite ouate imbibée de ce liquide.

**ORGELET:**

Faire un cataplasme avec du pain et du lait.

**PIQÛRE D'INSECTE:**

a) Bouillir de l'eau, ajouter 1 c. à thé d'eau de javel et badigeonner la plaie pour désinfecter.

b) Faire bouillir ensemble de la graine de lin et de l'eau et appliquer le liquide sur la plaie.

**POINT DANS LE DOS:**

Mélanger ensemble 1 c. à soupe de farine, du soda à pâte et de la moutarde sèche. Ajouter un peu d'eau chaude. Etendre entre deux morceaux de linge et appliquer cet emplâtre sur l'endroit endolori de 15 à 25 minutes.

**RHUME DE CERVEAU:**

Préparer un verre de saumure, s'y gargariser avec la moitié et renifler le reste de cette eau salée.

**TOUR D'ONGLE:**

Déposer au four un oignon après en avoir retiré le cœur. Frictionner votre doigt malade avec de l'antiphlogistine. Retirer l'oignon du four et introduire votre doigt dans le centre de l'oignon.

**TRAITEMENTS APRÈS L'ACCOUCHEMENT****BEAUTÉ DES SEINS:**

Mettre une cuillerée à thé de vinaigre dans une motte de beurre réchauffé. A l'aide de cette texture masser les seins en remontant. Le sein redeviendra ferme et l'aréole du mamelon reprendra sa couleur naturelle.

**CHUTE DES CHEVEUX:**

Frictionner le cuir chevelu avec un mélange d'alcool et d'eau chaude pour aseptiser les cheveux et les brosser. Répéter l'opération pendant quarante jours. Après ce laps de temps laver la chevelure soigneusement.

**DESCENTE DE MATRICE:**

Frictionner l'abdomen avec un mélange de beurre fondu et de vinaigre. Chauffer une soucoupe (assez chaude pour la tolérer) et renverser-la sur l'abdomen de la femme après l'accouchement. Maintenir en place au moyen d'une attache.

**POUR MONTÉE DE LAIT (femme qui n'allait pas):**

1 chopine de blé d'inde en grains

1 chopine de vin de messe (pas d'autre sorte)

Bouillir jusqu'à réduction d'une chopine, boire à intervalles réguliers.

## **CHAPITRE XI**

### **FAITS VÉCUS ET ANECDOTES**

#### **UTILITÉ D'UNE LAMPE DE POCHE**

Saviez-vous que vers 1955 durant une formidable tempête de neige, Julien Levesque a vécu une aventure peu banale. En effet, les chemins étant bloqués, on a mis trois heures à conduire à l'hôpital du 3 MILLE ce cher Julien qui se tordait dans les douleurs d'une appendicite aigüe. Le comble du malheur fut l'interruption de l'électricité, ce qui força le docteur Paul-Maurice Roy a opéré son malade sous les lueurs d'une lampe de poche.

#### **À L'HÔPITAL LE MÉNAGE EST FAIT**

Un patient dut être hospitalisé d'urgence souffrant de malaises à l'estomac. À l'hôpital des Sept-Îles, des intervenants croyant qu'il avait des problèmes

du côté du coeur, décidèrent après un examen de le garder sous observation toute la nuit. On était à le transporter dans une chambre voisine de la salle d'examen lorsque la femme de chambre prit le parti de s'opposer à l'admission du patient en prétextant que le ménage était fait et qu'elle partait en vacances: "Je n'ai pas l'intention", dit-elle, "de nettoyer la chambre à nouveau avant mon départ demain". On signa le congé du patient...

### **UN FAIT PARMIS TANT D'AUTRES**

Un jeune couple nous a raconté tous les ennuis que la maladie de leur jeune garçon leur a occasionnés. Celui-ci souffrait d'hypospadias (malformation de l'urètre) et il devenait nécessaire de consulter un urologue. Le Conseil d'administration de l'hôpital des Sept-Îles a défrayé une première fois le coût du transport par autobus. Le trajet entre Sept-Iles et Québec fut très fatiguant pour la mère et pour l'enfant. L'enfant fut hospitalisé durant une semaine. Sa mère demeura à Québec pendant tout ce temps et à ses frais. Le spécialiste leur a fixé un deuxième rendez-vous. Le délai étant court et les formalités pour l'obtention d'une subvention de déplacement demandant un certain temps, les parents décidèrent donc d'assumer eux-mêmes les frais de déplacement. L'opération était nécessaire et l'enfant s'en remit rapidement. Si d'autres consultations avaient été nécessaires les parents n'auraient pas pu en supporter les frais.

## **AU MILLE 290**

L'infirmière Ghislaine Levesque, qui sommeillait dans sa petite maison, se fit déranger en pleine nuit par un Indien. Comme elle comprenait peu son langage, elle le suivit. Dans une tente, une Indienne était sur le point d'accoucher. Elle procéda à la délivrance à la lueur d'une faible lumière. Mission accomplie puisqu'un magnifique bébé a fait son entrée dans le monde sans heurt.

## **DÉPART**

Le praticien Roch Banville est venu s'établir à Sept-Iles en 1960. Après 23 années de travail dans le domaine médical, d'engagement social et politique sur la Côte-nord, c'est avec regret que la population a accepté son départ en février 1983.

## **MÉDECINS**

Saviez-vous que les premiers médecins de Sept-Iles furent les suivants:

Simon Ross  
Georges Ross, fils de Simon (1904 à 1910)  
McDougall (1910)  
Michaud (1920)  
Tremblay  
Lavallée  
Beaulieu (1938)

## **NAISSANCES**

a) Le premier bébé que le docteur Lavallée a mis au monde à Sept-Iles, fut Roland, fils de M. Mme

Lauréat Arsenault. C'était un vendredi 12 décembre 1930.

b) Evelyn Grace née le 18 octobre 1942 a été le premier bébé mis au monde par Roger Smith, docteur à Clarke-City.

c) Ce n'est pas au Québec mais bien en Ontario que Gérard Beaulieu a mis au monde un bébé de 17 livres.

### **À LA DIRECTION DE L'HÔPITAL**

Depuis l'ouverture de l'hôpital des Sept-Îles en 1962, 5 directeurs en ont assumé la bonne marche:

Claude Cadoret	1962 à 1966-67
Claude Guimond	1966-67 à 1972
Gérard Landry	1972 à 1974
Jean-Marc Maloney	1974 à 1979
Nelson Michaud	1979 à 19...

### **STATISTIQUES**

a) Du 1er avril au 30 septembre 1980, 1 578 consultations ont été faites par des spécialistes itinérants venus à l'hôpital des Sept-Îles:

750 en oto-rhino-laryngologie
398 en ophtalmologie
49 en pneumologie
197 en cardiologie
47 en néphrologie:
85 en endocrinologie
52 en hématologie

b) Du 1er avril 1980 au 30 mars 1981 (visites à l'hôpital)

Périnatalité	7 651 visites
Cliniques maladies infectieuses	887 visites (10 nov. 80 au 30 mars 81)
Planning familial	421 visites
Clinique de diétothérapie	1 339 visites
Toxicomanie et psychiatrie	8 903 (unités de mesure)

c) Durant ses années de médecine le docteur Paul-Maurice Roy a fait environ 3 000 accouchements. Il a cessé cette pratique depuis 1977.

## **DENTISTE**

A la demande de la Compagnie minière IOC, le docteur Latour, chirurgien-dentiste, vint exercer son art dentaire à Sept-Îles vers les années 1950.

## FAITS DIVERS

- a) Le docteur Danielle Patry, spécialiste en phlébologie, vient la dernière semaine de chaque mois au Centre Médical sur la rue Père Divet à Sept-Îles.
- b) Le docteur R. Emerson, une américaine envoyée par le docteur Lessard, arriva en 1923 au petit village de Moisie.
- c) Evelyne Bignell, infirmière, arriva sur la Côte-Nord le 26 août 1926 pour y travailler en “service social”.
- d) 1904 fut une année d'épidémie de la diphtérie.
- e) 1918 fut une année durant laquelle la grippe espagnole (influenza) fit rage.
- f) En 1918, 2 médecins se trouvaient sur la Côte-Nord, l'un à Havre-Saint-Pierre et l'autre à Clarke-City.
- g) En 1925, “la colique cordée” est connue sous une nouvelle appellation “appendicite chronique”.
- h) Le 2 janvier 1961, le régime d'assurance-hospitalisation entrainait en vigueur.
- i) En novembre 1970, on vota la loi sur l'assurance-maladie.

## **ARRIVÉE DES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE**

Mardi le 16 septembre 1924, à 9h10 du matin, 6 religieuses de la communauté Petites Franciscaines de Marie embarquaient sur le "North Shore" en partance de Québec vers le petit village de Clarke-City.

Le bateau fit escale à Franquelin, à Godbout, à Shelter-Bay pour enfin accoster à Pointe-Noire mercredi le 17 septembre à 22h30, heure de la Côte-Nord. Du quai, le train les amena à Clarke-City sur une distance de 9 milles. C'était en 1924 et les religieuses quittèrent Clarke-City le 14 août 1959.

## **UN GARS DE SEPT-ÎLES CHIRURGIEN**

Maurice Vigneault, médecin-chirurgien natif de Sept-Îles, a exercé sa profession dans notre ville de 1961 à 1966. Depuis ce temps, cet excellent chirurgien est attaché à l'hôpital Saint-Joseph de Sorel.

## PREMIÈRE RÉOLUTION

...Sur motion dûment secondée et adoptée à l'unanimité, il fut résolu d'accepter la nomination des médecins suivants recommandés par le Bureau Médical de l'Hôpital des Sept-Îles:

Dr. Gérard Beaulieu, m.d.,  
Dr. Paul M. Roy, m.d.  
Dr. J. Alphonse Chouinard, m.d.  
Dr. Louis Laflamme, m.d.  
Dr. Jean Drouin, m.d.  
Dr. Maurice Vigneault, m.d.  
Dr. Urgel Pelletier, m.d.,  
Dr. Gabriel Plante, m.d.,  
Dr. Roger Smith, m.d.,  
Dr. Roch Banville, m.d.

et que ses nominations soient adoptées pour une période maximum de trois mois, période pendant laquelle le Bureau Médical établira d'une façon précise les privilèges de chacun et fera parvenir à la Corporation de nouvelles lettres de créances à cet effet...

**JE CERTIFIE** que ce qui précède est une copie conforme de la résolution adoptée par les membres du bureau de direction de La Corporation de l'hôpital des Sept-Îles à son assemblée régulière tenue lundi, le 11 juin 1962.

  
Secrétaire.

## CONCLUSION

Bien que nous n'ayons pu à l'intérieur de cette recherche cerner entièrement tout ce qui concerne les soins et services de santé à Clarke-City et à Sept-Îles, nous pouvons conclure que les médecins, religieuses infirmières et sages-femmes ont été de vaillants pionniers en matière de santé. Ils ont souvent oeuvré dans des conditions difficiles voire inhumaines.

Il était tout aussi important de relater les faits et débuts des constructions des hôpitaux. Plusieurs d'entre nous ignorent les difficultés rencontrées par les autorités de la ville pour l'obtention du présent hôpital. Avant 1962, la population de Sept-Îles a quand même fait preuve de tolérance et de patience en regard des services de santé.

La médecine a énormément évolué depuis les vingt dernières années. Le progrès dans la recherche, les avènements de la spécialisation et de l'assurance-maladie en ont fait éclater les limites. Par contre, l'universalisation des soins et des services s'est installée petit à petit en oubliant les rapports humains d'antan entre le patient et le personnel médical.

L'adaptation à ce nouveau régime ne se fait pas sans heurt. Le temps nous permettra-t-il de retrouver ces relations humaines d'autrefois dans un contexte aussi différent aujourd'hui? Souhaitons tout au moins que la qualité des soins n'en souffre pas et que les gens ne se sentent pas comme des objets à réparer mais comme des humains.

Dans notre siècle de vitesse tout est sujet à la facilité et le domaine de la santé n'y échappe point.

Nous n'avons pas à nous préoccuper des causes de nos insomnies puisque le Dalmane est prescrit pour procurer le sommeil. On prend le Valium, on en réclame sans arrêt, ça enlève le stress, l'anxiété. A chaque douleur son calmant, c'est le rôle de la médecine. Il serait sans doute préférable que les médecins soient à l'écoute de leurs patients et qu'avec eux, ils cherchent les causes de tant de malaises.

Par ailleurs, il est capital que la population nord-côtière se prenne en main en s'ouvrant aux valeurs durables et en développant une attitude de santé. En s'appuyant sur de tels postulats, peut-être que les gens de la côte trouveront l'énergie et les ressources nécessaires pour réorganiser les secteurs de l'économie: réorganisation qui présentement s'avère plus que pressante.

Ce n'est pas demain que l'on assistera au spectacle d'une terre des hommes en santé et équilibrée. Néanmoins si chacun y met du sien, il demeure certain que le risque de voir la vie s'épanouir sur des visages heureux devienne réalité.

Ce risque est là au fond de chacun de nous. C'est à nous de le prendre et de le propager dans notre milieu.

## **ANNEXES**



## ANNEXE I

### Les sages-femmes et les femmes volontaires

Madame Jos Beaudin  
Madame Eugénie Vallée  
Madame Conrad Chicoine  
Madame Blandine Jourdain  
Madame Adèle Jean-Pierre (née Thirnish)  
Madame Philomène Grégoire  
Madame Agathe Robichaud  
Madame Johnny Ferguson (Anésie)  
Madame Philippe Hamilton  
Madame Joséphine Leblanc  
Madame Nelly Giasson (William)  
Madame Merry Smith Bernatchez  
Madame Elise Montigny  
Madame Marie-Ange Lapierre  
Madame Tommy Vaillancourt (Philomène Collin)  
Madame Odilon Boudreault (Eliosia Lejeune)

## ANNEXE II

### Petites Franciscaines de Marie

Soeur Marie-Jean-Joseph, assistante (Alexina Auger)  
Soeur Marie-Adeline-de-Jésus, conseillère (Marie-Anne Deshaies)  
Soeur Marie-Delphine-de-Jésus (Eugénie Ménard)  
Soeur Marie-Octave (Lucie Tasquin)  
Soeur Marie-Reine-du-Rosaire (Alice Larouche)  
Soeur Marie-Anne-Gertrude (Bibiane Ménard)  
Soeur Marie-Germaine (Gertrude Gendron)  
Soeur Marie-Berthe (Berthe Mélançon)  
Soeur Marie-de-Paul-de-Jésus (Isabelle Saindon)  
Soeur Marie-Joachim-Joseph (Henriette Monfette)  
Soeur Marie-Jean-Bernard (Thérèse Caumartin)  
Soeur Marie Laetitia (Simone Bédard)  
Soeur Marie-Claire-des-Anges (Berthe Gauthier)  
Soeur Marie-Luc (Ursule Millette)

Soeur Marie-Thérèse-d'Avila (Françoise Cossette)  
Soeur Marie-Jean-Emond-du-Saint-Nom-de-Jésus (Alice  
Deslauriers) (première supérieure et directrice de  
l'hôpital)  
Soeur Marie-Anne-du-Sacré-Coeur (Marie-Louise Caron)  
Soeur Marie-de-la-Nativité (Marie Lacouline)  
Soeur Marie-Elizabeth-du-Portugal (Vésinalda Michaud)  
Soeur Marie-Joseph-Egide (Arménie Cayer)  
Soeur Marie-de-l'Espérance (Béatrice Hébert)  
Soeur Marie-Béatrice-de-l'Eucharistie (Théolinde Phénix)  
Soeur Marie-Jean-du-Sauveur (Bertha Rushford)  
Soeur Marie-Marguerite-de-Cortone (Eva Lavallée)  
Soeur Marie-Eugène-du-Sacré-Coeur (Olivine Morin)  
Soeur Marie-Anne-de-Jésus (Anne Bibeau)  
Soeur Marie-Hubert (Claire Bouchard)

### **ANNEXE III**

#### **Médecins résidents**

Dr E.E. Scharfe jusqu'en 1930  
Dr S.G. Fraser jusqu'en 1935  
Dr Pfeiffer jusqu'en 1937  
Dr Jack Smith vers 1938

### **ANNEXE IV**

#### **Médecins itinérants**

Dr Georges Hilton  
Dr McDonald  
Dr Cram  
Dr Doyle  
Dr Mooney

## ANNEXE V

### Liste des infirmières ayant travaillé à l'hôpital du 3 MILLE

**Andrée Hébert  
Délina Allard  
Evelyn Cummings-Bélanger  
Dina Renaud  
Marjorie Domney  
Thérèse Hébert  
Elsie Bourgoïn  
Jeannine Ferland  
Hélène Viel  
Marguerite Martin  
Cécile Breton  
Grace Gough  
Ghyslaine Beaulieu-Levesque  
Thérèse Nobert  
Gisèle Bernard  
Solange Forbes  
Edwina Foyds  
Réjeanne Villemure  
Louise Daigle  
Claudette Leblanc  
Carmen Demers  
Monique Boucher-Fournier  
Marie-Claire Beaudin-Perreault  
Denise Robert  
Henriette Boisvert  
Jean Murdoch  
Yvette Gagnon  
Betty D'Amours  
Pierrette Grimard  
Denise Grimard  
Raymonde Heinz  
Gertrude Rodriguez**

**N.B.** 12 infirmières se partageaient différentes fonctions:

8 travaillaient de jour  
2 travaillaient de 16 à 24 heures  
1 veillait au quart de nuit  
1 assumait la rotation

## **ANNEXE VI**

### **Statistiques du Base Camp**

En 1955 on admettait 960 patients:  
451 cas de chirurgie  
407 cas médicaux  
102 accouchements

### **Pour fins d'engagements à la minière IOC**

1086 cas de radiologie  
2860 examens de laboratoire

## **ANNEXE VII**

### **Comité de l'hôpital des Sept-Îles en 1955**

Dr Louis E.K. Laflamme  
Dr Jean Drouin  
Dr Paul-Maurice Roy  
Dr Roger Smith  
Dr Gérard Beaulieu  
Mme Johnny Ferguson  
Mme Georges Blouin  
Jim Rivard  
Georges Blouin  
Donald Gallienne  
Gaston Tanguay  
Réginald Jarnet  
Gerry Lepage  
Armand Boissinot  
Emile Boudreault  
Elzéar Perreault

## ANNEXE VIII

### Conseil d'administration de 1961

Marcel Grenier, ingénieur gérant	construction
Jean-Charles Bigonnesse, comptable	finances
Maurice Vigneault, chirurgien	corps médical
Mère Jean de la Croix, ex-supérieure au 3 MILLE	services hospitaliers
Anicet Ross, entrepreneur	
Yves Pilon, vérificateur en chef	équipement
Me François Francoeur, avocat	juridique
Roland Routhier, arpenteur géomètre	
Dr Edwin Binet	unité sanitaire

**ANNEXE IX**  
**SERVICES RETENUS**

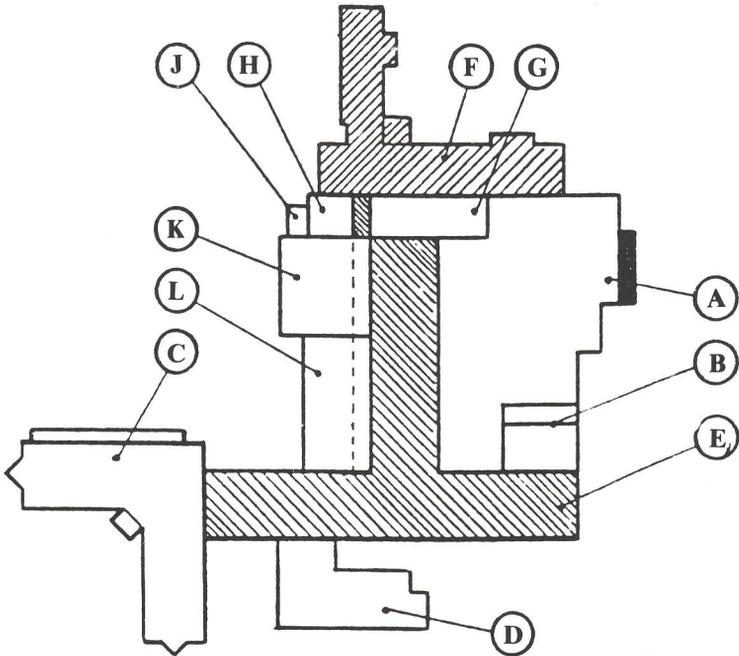
ESPACE OCCUPÉ EN 1975 (en pieds carrés)	ESPACE OCCUPÉ À LA FIN DES TRAVAUX (en pieds carrés)	NOM DU SERVICE	NATURE DES TRAVAUX
2 750	21 450	Soins prolongés physiques	construction
rez-de-chaussée	6 970	psychiatrie	construction
1 800	2 710	physiothérapie	réaménagement
inexistant	1 400	ergothérapie	réaménagement
inexistant	420	service social	réaménagement
inexistant	150	service à domicile	réaménagement
1 500	1 610	clinique externe + centre jour en psychiatrie	construction
1 400	6 200	maternité	réaménagement
sous-sol	800	diététique	réaménagement
1 400	1 910	pouponnière	réaménagement
1er étage	2 500	médecine	réaménagement et construction
3 120	3 980	bloc opératoire	réaménagement et construction
1 760	3 220	bloc obstétrical	réaménagement et construction
inexistant	380	électro encéphalographie	réaménagement
2 016	3 920	urgence	construction
864	1 200	stérélisation	construction
2 160	4 500	laboratoire	réaménagement
475	850	orthopédie	construction

### ANNEXE IX (suite)

ESPACE OCCUPÉ EN 1975 (en pieds carrés)	ESPACE OCCUPÉ À LA FIN DES TRAVAUX (en pieds carrés)	NOM DU SERVICE	NATURE DES TRAVAUX
1 400	1 800	pharmacie	réaménagement
200	350	radiologie (dépôt)	réaménagement
7 340	9 100	services alimentaires	réaménagement et construction
446	800	entretien ménager	réaménagement
3 080	3 260	buanderie	réaménagement
1 710	2 360	ateliers	réaménagement
370	500	vestiaires médecins	réaménagement
850	4 500	vestiaires personnel	réaménagement
6 370	7 000	entrepasage	construction
inexistant	1 000	bibliothèque médicale	construction
inexistant	1 600	salle polyvalente	construction
inexistant	9 000	centre de distribution	construction
1 730	3 500	archives	construction

## ANNEXE X

### PLAN DE LOCALISATION DE L'AGRANDISSEMENT



- A - Urgence
- B - Obstétrique & Chirurgie
- C - Psychiatrie - Long Séjour
- D - Services Externes Hospitaliers
- E - C.H. (1961)
- F - Clinique externe & Administration
- G - Cour intérieure
- H - Mégathermes
- J - Hydro-Québec
- K - Ateliers
- L - Centrale thermique

## ANNEXE XI

### Conseil d'administration du Pavillon des Îles en 1965

Président:	Lauréat Méthot
Vice-président:	Nick Boudreault
Trésorier:	Réal Dufour
Secrétaire:	Léger Desrochers
Publiciste:	Louis-Ange Santerre
Aviseur médical:	Dr Roch Banville
Aviseur légal:	Me Guy Pettigrew
Directeurs:	Marcel Michaud Charles Langlois Robert Bujold

## ANNEXE XII

### STATISTIQUES 1982 — TOXICOMANIES

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	82
Demande d'aide	4	13	9	40	9	3	4	5	9	11	7	5	119
Dépistage	2	0	3	4	4	0	5	6	5	9	3	7	48
Désintoxication	2	2	1	4	0	0	0	0	1	3	1	0	14
Réadaptation	2	8	6	2	3	3	7	3	2	5	3	0	44
Suivi occupationnel	4	2	5	12	6	7	11	4	5	7	5	4	72
Rechute	0	1	2	2	0	1	0	0	0	2	2	1	11
Homme	13	12	24	18	7	5	16	4	3	6	9	7	124
Femme	1	3	2	5	2	0	4	0	2	1	1	0	21
Moyenne âge	30-35	30-35	25-35	30-40	30-35	25-35	30-40	30-35	25-35	25-30	30-40	30-40	25-40
Alcool	13	10	24	18	9	6	17	5	3	6	9	7	127
Drogue	0	2	3	0	0	0	1	1	0	0	1	0	8
Médicament	2	5	7	3	0	4	2	0	2	3	4	1	33
Présence F.V.A.	450	860	610	792	589	355	248	460	516	602	657	572	6711

**PRÉVENTION:**

Demandes  
faites au  
F.V.A. inc.  
pour l'année  
1982

Cegep de Sept-Îles \_\_\_\_\_  
Place de la Boule \_\_\_\_\_  
Polyvalente \_\_\_\_\_  
Galeries Montagnaises \_\_\_\_\_  
Cegep de Sept-Îles \_\_\_\_\_  
Galeries Montagnaises \_\_\_\_\_  
Galeries Montagnaises \_\_\_\_\_  
Cegep de Sept-Îles \_\_\_\_\_  
Ecole Queen Elizabeth \_\_\_\_\_

Alcool \_\_\_\_\_ avril  
Drogue \_\_\_\_\_ juin  
Drogue \_\_\_\_\_ avril  
Alcool, drogue \_\_\_\_\_ mai 30 - 1 - 2  
Alcoolisme au Féminin \_\_\_\_\_ mai 10 -  
Alcool, drogue \_\_\_\_\_ juillet 4 -  
Alcool, drogue \_\_\_\_\_ septembre  
Alcool \_\_\_\_\_ octobre 25 - 26 - 27 - 28  
Drogue \_\_\_\_\_ novembre

de: Johanne Tremblay  
pour le F.V.A. Inc.  
8/03/83

## ANNEXE XIII

### Statistiques sur les interventions chirurgicales

Gynécologie	1029 en 1976-77 970 en 1978-79
Obstétrique	159 en 1976-77 151 en 1978-79

## RÉFÉRENCES

1. Noëlla Côté, entrevue réalisée le 9 décembre 1982, par Rachel Page-Boudreault.
2. Gilles Ouellet, "Opposition à la fermeture de l'hôpital de Clarke City", **Le Soleil**, Québec, 25 août 1976.
3. Paul-Maurice Roy, entrevue réalisée le 8 décembre 1982, par Rachel Page-Boudreault.
4. "Notre-Dame de l'Espérance, oasis pour les Septiliens", **L'Avenir and Sept-Îles Journal**, Sept-Îles, 26 juin 1961.
5. Soeur Cécile Gonthier, sfb, "Historique de la fondation de l'hôpital de Sept-Îles" discours prononcé lors du 25e anniversaire, Sept-Îles, 11 septembre 1982.
6. id.
7. "Notre-Dame de l'Espérance...", op. cit.
8. id.
9. Gonthier, "Historique...", op. cit.
10. J.P. Couillard, "Bon travail pour l'hôpital", **L'Avenir and Sept-Îles Journal**, Sept-Îles, 22 septembre 1960.
11. "Syndicat national des services hospitaliers", **L'Avenir and Sept-Îles Journal**, Sept-Îles, 16 août 1962.
12. Raynald Bujold, "Ouverture de l'unité des soins optima à l'hôpital St-Joseph de Sept-Îles", Sept-Îles, novembre 1978.
13. Isabel Gausachs, **Portrait Socio-sanitaire du territoire de Sept-Îles**, DSC, juillet 1982, p 82.
14. Téléphore Tremblay, Hôpital de Mont-Joli, correspondance reçue le 31 janvier 1983.
15. "La Côte-Nord une région défavorisée", **Le Soleil**, Québec, 7 décembre 1981.
16. "Le CRSSS réclame des budgets pour les médecins-spécialistes", **Le Nordic**, Sept-Îles, 21 février 1981.
17. J.D. Fessou, "Journée d'étude pour les 70 omnipraticiens de la Côte-Nord", **Le Soleil**, Québec, 26 avril 1982.
18. Urgel Pelletier, "Le Médecin du Québec", Table ronde sur le sujet, juillet 1978.
19. Raynald Bujold, "Le Médecin du Québec", Table ronde sur le sujet, juillet 1978.
20. Yannick Villedieu, **Demain la santé**, Les dossiers de Québec Science, Beauceville, L'Eclaireur, 15 février 1977, p 88.
21. "La santé mentale, c'est quoi", Dépliant produit par l'Association canadienne pour la santé mentale, Toronto.

22. Jean-Didier Fessou, "Notes personnelles", **fonds Le Soleil-Ouellet-Fessou**, ANQ à Sept-Îles.
23. Fessou, "Journée d'étude...", op. cit.
24. Fessou, "notes personnelles", op. cit.
25. Nelson Michaud, entrevue radiophonique dans le cadre d'"Horizon 56", réalisée par Réal-Jean Couture, radio CKCN, Sept-Îles, le 18 novembre 1982.

## BIBLIOGRAPHIE

### VOLUMES

BÉLANGER, Mgr René. **Sept-Îles et son passé, notes historiques.** Sherbrooke, Les Éditions Le Musée des Sept-Îles Inc, 66 p.

GARNIER, Louis, eudiste. **Du cométique à l'avion.** Québec, P. Larose Enr., 24 avril 1947, 299 p.

PORLIER-BOURDAGES, Laure. **Les Forges de Moisie-Est.** Sherbrooke, Les Editions Paulines, 99 p.

VILLEDIEU, Yannick. **Demain la santé.** Les dossiers de Québec Science, Beauceville, L'Eclaireur Ltée, 15 février 1977, 296 p.

### DOCUMENTS

BUJOLD, Raynald et Urgel PELLETIER et les autres. **Table ronde.** "Le médecin du Québec". Côte-Nord, juillet 1978, 13 p.

Collection (la) de la Société historique du Golfe. Sept-Îles, ANQ, 1946 - 1983.

Fonds d'archives de l'Escale. Sept-Îles, 1975-1983.

**Fonds Le Soleil-Ouellet-Fessou.** La Collection du Cercle de Presse de Sept-Îles. Sept-Îles, ANQ, 1970 - 1980.

GAUSACHS, Isabel. **Portrait Socio-sanitaire du territoire de Sept-Îles.** Sept-Îles, DSC, juillet 1982, 120 p.

GONTHIER, Cécile, sfb. **Historique de la fondation de l'hôpital des Sept-Îles.** Sept-Îles, 11 septembre 1982, 4 p.

TREMBLAY, Johanne. **FVAT Inc. une maison d'aide pour toxicomanes.** Sept-Îles, 8 mars 1983, 10 p.

## JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

**La revue Iron Ore.** Sept-Îles, Compagnie minière IOC, octobre 1955 - septembre 1973.

**L'Avenir and Sept-Îles Journal.** Sept-Îles, Bibliothèque municipale, 1953-1972.

**L'Echange.** Sept-Îles, l'Escale, volume 5 no I, janvier 1983, 41 p.

## CORRESPONDANCE

LAFLAMME, Louis E.K., md. Envoie d'une photographie, Sherbrooke, le 18 mars 1983.

SMITH, Roger, md. Envoie d'une photographie, La Malbaie, le 28 décembre 1982.

TALBOT, Gisèle, pfm. Envoie de documentation manuscrite et photographique sur l'hôpital de Clarke-City, Baie-Saint-Paul, le 4 mars 1983.

TREMBLAY, Téléphore. Envoie de documentation manuscrite et photographique, Mont-Joli, le 31 janvier 1983.

## ENTREVUES

### a) Personnes interrogées et enregistrées sur cassettes.

ALLARD, Délima. Entrevue réalisée le 3 décembre 1982 par Diane Lee et Rachel P.-Boudreault.

MICHAUD, Nelson, entrevue radiophonique dans le cadre d'«Horizon 56», réalisée par Réal-Jean Couture, radio CKCN, Sept-Îles, 18 novembre 1982.

### b) Personnes rencontrées et interrogées sur place ou par téléphone.

ALLARD, Délima, inf.	GAUSACHS, Isabel
ARCHAMBAULT, Jacques, md-chir	GIASSON, Jean
BEAUDIN, Alexina	GIASSON, Marguerite
BEAUDIN, Hectorine	HARVEY, Pierre-Claude, md.
BEAULIEU, Gérard, md.	JOURDAIN, Blandine
BELLAVANCE, Solange	LABERGE, Marie-Claude
BERNATCHEZ-SMITH, Mary	LAJOIE, Danielle, md.
BLAIS, Maria	LAPIERRE, Francine
BOIS, Napoléon	LAPIERRE, Marie-Ange
BOUCHER, Claudette	LAPLANTE, Bernard, md.
BOUDREAU, Élios	LEVESQUE, Ghislaine B. inf.
BOUDREAU, Odilon	MÉTHOT, Antoinette
BOUDREAU, Jocelyne	MICHAUD, Nelson
BOUDREAU, Nick	MONTIGNY, Thérèse
BOURGEOIS, Marie-Anne	MONTIGNY, Wilfrid
BOURGEOIS, Marie-Louise	MURRAY, Jocelyne
BOURQUE, Joseph	NOBERT, Thérèse, inf.
BOURQUE, Rodolphe	PARADIS, Blanche
BOURQUE, Théofred	PATRY, Gisèle, inf.
BRETON, Cécile, inf.	PELLETIER, Jeannine
BUJOLD, Dora	PELLETIER, Urgel, md.
BUJOLD, Raynald, md.	PORLIER-BOURDAGES, Laure
BUJOLD, Yolande	ROSS, Gilberte
CHICOINE, Denise	ROY, Louis-Joseph, md.-chir.
CORMIER, Thirsa	ROY, Paul-Maurice, md.
COTÉ, Noëlla	ROY, Réjane
DIGNARD, Lucille	ST-PIERRE, Marie-Ange
DORION, Larry	ST-PIERRE, Wellie
DROUIN, Jean, md.	THERRIAULT, Wellie
DROUIN, Yolande	TREMBLAY, Johanne
FERGUSON, Anésie	VAILLANCOURT, Antoinette
FORTIN, Louise, inf.	VAILLANCOURT, Joseph
FOURNIER, Pierrette	VALLÉE, Robert
GASSE, Denise, inf.	VIGNAULT, Lucie.

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	7
REMERCIEMENTS .....	9
AVANT-PROPOS .....	11
AVANT-PROPOS .....	11
SIGLES ET ABBRÉVIATIONS .....	13
INTRODUCTION .....	15
<b>CHAPITRE I</b>	
IL ÉTAIT UNE FOIS SEPT-ÎLES ET CLARKE-CITY .....	17
En passant par Clarke-City	
Les débuts de Sept-Îles	
Sept-Îles aujourd'hui	
<b>CHAPITRE II</b>	
SOUVENANCES .....	27
La première pharmacie à Sept-Îles	
Quelques témoignages septiliens	
Les sages-femmes	
<b>CHAPITRE III</b>	
HISTORIQUE DES HÔPITAUX .....	37
Hôpital de Clarke-City	
Hôpital du "Base Camp"	
Hôpital des Sept-Îles	
<b>CHAPITRE IV</b>	
LES RÉSIDENCES DE SANTÉ .....	67
La Clinique Saint-Joseph	
Le Pavillon des Îles	

<b>CHAPITRE V</b>	
<b>AUTRES INTERVENANTS</b>	
<b>DE LA SANTÉ</b> .....	75
L'Unité Sanitaire	
Département de Santé	
Communautaire	
Centre local de services	
communautaires	
Camion radiologique	
Clinique de planification	
des naissances	
Parrains de la santé	
<b>CHAPITRE VI</b>	
<b>LES MÉDECINS</b> .....	87
<b>CHAPITRE VII</b>	
<b>LES SPÉCIALISTES</b> .....	105
<b>CHAPITRE VIII</b>	
<b>LA SANTÉ MENTALE</b> .....	111
<b>CHAPITRE IX</b>	
<b>LA POLITIQUE DES TRANSPORTS</b> ..	117
<b>CHAPITRE X</b>	
<b>RECETTES MÉDICINALES</b>	
<b>POPULAIRES</b> .....	121
<b>CHAPITRE XI</b>	
<b>FAITS VÉCUS ET ANECDOTES</b> .....	127
<b>CONCLUSION</b> .....	135
<b>ANNEXES</b> .....	137
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	150
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	152

Photographie arrière de la page couverture  
Hôpital des Sept-Îles en 1983.  
(source: Rachel Page-Boudreault)

Cet ouvrage a été imprimé sur les presses de:  
Imprimerie B&E Enr., 523 Perreault, Sept-Îles, Québec

08-04

